

Égalité

Rapport d'activité 2022



Sommaire

03

L'ÉGALITÉ À NANTES

- 03. Interview de Johanna Rolland et de Mahaut Bertu
- 04. Pour une égalité à 360°
- 06. Un engagement collectif pour l'égalité
- 08. Transformer l'action publique
- 10. Les temps forts

12

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

- 14. AntidiscrimiNantes, une démarche structurante
- 16. L'accompagnement des victimes
- 18. Une démarche d'observation des discriminations
- 20. Pour une action publique non-discriminante
- 22. Aux côtés des actrices et acteurs engagés

24

DEMAIN, LA VILLE NON-SEXISTE

- 26. Toutes et tous mobilisés !
- 28. Lutter contre les violences
- 32. Visibilité des femmes
- 34. Zéro tabou !
- 36. LGBTQIA+ : au cœur de la ville non-discriminante

38

ZOOM SUR LES COURS D'ÉCOLES RÉINVENTÉES

40

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE EN ACTIONS

- 42. Accueillir, informer et sensibiliser
- 44. Parcourir la ville
- 46. Une ville à vivre
- 47. Le sport pour toutes et tous
- 48. La culture plus accessible

50

ENSEMBLE, POUR LA JUSTICE SOCIALE

- 52. Un deuxième Plan Quartiers 2022-2026
- 54. Parcours linguistiques : l'autonomie par l'acquisition du français

56

LA COLLECTIVITÉ S'ENGAGE

- 58. Égalité : un plan en action

60

CHIFFRES CLÉS

Interview croisée

3 questions à...



Johanna Rolland

Maire de Nantes

Mahaut Bertu

Adjointe à la maire de Nantes, déléguée à l'égalité, à la ville non-sexiste, à la lutte contre les discriminations et à la vie associative

L'égalité est l'un des deux marqueurs du mandat. Que s'est-il passé de marquant en 2022 ?

Johanna Rolland : À Nantes, nous avons pour ambition de rendre l'égalité réelle, concrète, dans la vie quotidienne des Nantaises et des Nantais. L'un de mes engagements de mandat était la traduction simultanée en LSF de nos



conseils municipaux : nous l'avons mise en place en 2022. C'est très concret et essentiel, car l'accès à la citoyenneté et à la démocratie locale passe aussi par là. Cette année, nous avons aussi organisé les premières Assises nationales de lutte contre les violences sexistes, un événement qui s'inscrit dans la continuité de notre engagement, à Nantes, contre les violences faites aux femmes.

Mahaut Bertu : 2022 a effectivement vu de nombreuses initiatives. Les enfants ont pu profiter des premières cours d'écoles réaménagées dans une logique égalitaire, la démarche Zéro

« À Nantes, nous avons pour ambition de rendre l'égalité réelle, concrète, dans la vie quotidienne des Nantaises et des Nantais. »

Johanna Rolland

Tabou contre la précarité menstruelle et pour l'accès universel aux protections périodiques s'est développée, les Assises des nouvelles solidarités ont réuni de nombreux acteurs et actrices... pour ne citer que quelques exemples. L'année a aussi été marquée par des anniversaires symboliques pour notre engagement à 360° en faveur de l'égalité, comme les 25 ans de la Marche des Fiertés ou les 10 ans du dispositif Carte blanche.

Les Assises nationales de lutte contre les violences sexistes ont effectivement résonné dans les médias. Quel est votre point de vue sur la portée de cet événement ?

Mahaut Bertu : Je veux parler au nom de toutes celles et ceux qui se sont engagés pour son organisation : ce rendez-vous a été une réussite qui nous rend extrêmement fières et fiers ! 2 500 participants et participantes de profils très divers, des retransmissions suivies en streaming, des personnalités intervenantes d'une qualité unanimement reconnue, de nouvelles initiatives nées des rencontres entre acteurs et actrices sur le Village des associations... L'engagement de mandat est tenu, et la portée des Assises a dépassé nos espérances.

Johanna Rolland : Les Assises ont effectivement marqué un grand moment pour les droits des femmes et la lutte contre le sexisme et les violences et discriminations qu'il génère. Pour nous, ce n'est pas une fin en soi mais un point de départ. Comme l'a dit Mahaut Bertu, elles ont fait bouger les lignes, activé de



nouvelles dynamiques sur notre territoire et donné lieu à la publication d'un Manifeste des collectivités engagées, partout en France, sur le sujet. Avec à la clé des propositions concrètes, à notre niveau et en lien avec l'État, qui doit lui aussi se mobiliser plus fortement. Nos regards se tournent maintenant vers les prochaines étapes pour construire ensemble la ville non-sexiste.

« L'année 2022 a été marquée par des anniversaires symboliques, mais aussi par de nouvelles initiatives. »

Mahaut Bertu

La lutte pour l'égalité progresse donc, et gagne en visibilité. Mais elle ne fait pas forcément l'unanimité : dégradations, prises de parole radicalisées de la part de certaines mouvances extrémistes... Que répondez-vous à ces oppositions ?

Mahaut Bertu : Chaque avancée réveille les conservatismes et les tentations de retours en arrière. Plus l'engagement est visible, plus les résistances sont violentes. Nous le savions, mais l'actualité internationale comme nationale nous le confirme effectivement.

Johanna Rolland : Agir pour, c'est aussi parfois, agir contre. Nous voyons celles et ceux qui s'attaquent à l'IVG, au mariage pour toutes et tous, à l'égalité des chances, qui propagent des messages de haine, qui encouragent le racisme et les stigmatisations. Mais nous avons une mauvaise nouvelle pour eux : nous ne baisserons pas les bras, jamais. Nous les combattons, encore et toujours, sur le terrain des idées, et dans les actes. Le combat continue... et l'égalité avance !

Pour une égalité à 360°

Dans le cadre du mandat, un nouveau cap est fixé pour l'égalité : irriguer l'ensemble de l'action publique. L'ambition est de faire de Nantes une ville sans discriminations, non-sexiste, accessible et juste, en mobilisant les énergies du territoire.

**Accessibilité
universelle**

Non-sexisme

AGIR
POUR UNE VILLE
ÉGALITAIRE,
INCLUANTE,
ET ÉMANCIPATRICE

Justice sociale

**Non-
discrimination**

Agir dans toutes les dimensions du vivre ensemble

Cinq orientations guident l'action.



CHANGER LES REGARDS

Construire l'égalité dans la visibilité et dans les représentations par l'éducation, la culture, la sensibilisation, pour redonner la place aux citoyennes et citoyens injustement écartés de nos mémoires et de nos représentations collectives.



POUVOIR DIRE ET AGIR

Assurer l'égalité dans le pouvoir de dire et d'agir pour que toutes les voix puissent être entendues et que toutes les initiatives soient possibles.

Créer les conditions de l'égal accès aux droits et aux services, aller vers les populations les plus fragilisées et lutter contre les discriminations et les fractures territoriales.



AVOIR LES MÊMES DROITS

Rendre effective l'égalité dans les choix et les parcours de vie : études, emploi, logement, vie culturelle.



CHOISIR SON PARCOURS



VIVRE DANS LA VILLE

Garantir l'égalité dans les usages et la fabrique de la ville : pour cheminer librement, profiter toutes et tous des espaces publics... Chaque citoyenne, chaque citoyen doit pouvoir se dire : « cette ville est également la mienne ».

Un engagement collectif pour l'égalité

La Constitution française assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion, ainsi que l'accès égal des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, professionnelles et sociales. Mais, aujourd'hui encore, les ruptures d'égalité perdurent. Agir pour l'égalité, c'est refuser que des citoyennes ou des citoyens se trouvent empêchés, relégués, discriminés, violentés.

“ Nantes porte l'ambition d'être une ville égalitaire, assurant l'accès aux droits pour toutes et tous, une ville inclusive et émancipatrice.

Johanna Rolland

À Nantes, une ambition s'exprime pour la promotion de l'égalité concrète entre les citoyens, les citoyennes et les personnes, portée par une lutte effective contre toutes les discriminations. Cet engagement irrigue toute l'action municipale – emploi, logement, accès aux biens, services... – et s'appuie sur une dynamique collective. En effet, le projet pour l'égalité se veut inclusif et émancipateur : il entend réunir toutes les sensibilités et différences, avec une attention portée aux plus vulnérables, isolés, invisibilisés...



Une direction pilote à l'égalité

Dans le combat collectif pour l'égalité, la direction égalité mobilise les énergies du territoire. Elle accompagne la transformation de l'action publique locale. Elle garantit, à l'échelle de la collectivité, la prise en compte de l'égalité à 360° dans une logique d'exemplarité. Elle accompagne et appuie les autres directions sur trois référentiels : la lutte contre les discriminations, la ville non-sexiste et l'accessibilité universelle.

“ Promouvoir l'égalité, inventer de nouvelles solidarités, lutter contre les discriminations et les exclusions sont une nécessité pour notre ville, ses habitantes et habitants. Nous avons fait de l'égalité un marqueur à 360° de notre mandat.

Mahaut Bertu

Notre objectif : permettre à chacune et chacun de trouver sa place dans la ville pour mieux vivre ensemble.



Égalité ! La lettre

La Lettre Égalité ! est le fruit d'une concertation menée au printemps 2021 avec les actrices et les acteurs de l'égalité du territoire : associations, citoyens et citoyennes, élus et agents et agentes. Outil de valorisation des initiatives, de sensibilisation, mais aussi ressource potentielle, la Lettre Égalité ! a développé son audience au cours de l'année 2022 : cinq numéros sont parus et ont été envoyés à 1 100 destinataires.

16 zooms réalisés sur des initiatives, des projets, des acteurs ou des actrices du territoire

5 « paroles de » faisant témoigner des partenaires associatifs et des citoyens et citoyennes

5 ressources et données clés éclairant certaines thématiques

24 manifestations dans l'agenda

10 retours en images pour valoriser des événements passés

Un forum pour l'égalité

Pendant la semaine des agents et des agentes du 26 au 28 septembre, le centre des expositions de Nantes Métropole s'est habillé aux couleurs de l'égalité. Durant trois jours, des animations ont fait découvrir aux visiteurs et aux visiteuses les enjeux de l'égalité. 250 personnes ont participé aux plus de 30 sessions organisées. Au programme : *Vis ma vie de PMR*, goûter ludique de l'égalité, conférence sur la ville non-sexiste, jeux de société, exposition « *Nous ! comment faire société commune ?* », initiation à la langue des signes française... Un programme riche et varié qui a rencontré un beau succès.

L'OFFRE DE SERVICE

La direction égalité met à disposition des acteurs et des actrices du territoire (établissements scolaires, associations, collectivités territoriales...) une grande variété d'outils pédagogiques et de sensibilisation à l'égalité, disponibles gratuitement sur demande. En 2022, les demandes d'emprunt ont largement progressé au bénéfice des sensibilisations menées sur le territoire.

536 jours de prêt
(contre 272 en 2021)

21 emprunteurs

25 ressources empruntées

49 ressources disponibles

À NOTER un catalogue de l'offre de services recense toutes les ressources à disposition.

En 2022, de nouvelles ressources ont été acquises comme « *Fais pas genre* », une exposition ludique et interactive sur la thématique des violences faites aux femmes, en direction des 15/24 ans et des jeunes adultes. Elle a été créée par l'association Résonantes.

LE TOP DES RESSOURCES EMPRUNTÉES



De nombreux autres supports sont disponibles. Parmi eux, les boucles à induction magnétique, les jeux de cartes « *Bataille féministe* » et « *7 familles inspirantes - Grandes Femmes* » ou encore le « *Jeu de rôle du consentement* ».

Transformer l'action publique

Pour l'égalité, un objectif de dynamique apprenante est fixé. L'enjeu est de s'approprier l'égalité, d'en faire un réflexe professionnel et d'accompagner les mutations sociétales.

LA SENSIBILISATION POUR ACCOMPAGNER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

1 Sensibilisation au sexisme et au continuum des violences dès l'enfance dans les cours d'école : intervention d'Édith Maruéjols et de la direction égalité auprès des directions de l'éducation, du bâti et de nature et jardin.

2 Sensibilisation égalité lors de la journée inter-métiers de la direction de l'éducation : intervention de la direction égalité au travers de mises en situation « *Vis ma vis de personne à mobilité réduite* » (40 agents et agentes) et sensibilisation à la non-discrimination (70 agents et agentes).

3 Sensibilisation des acteurs jeunesse à la lutte contre les discriminations : intervention de la direction égalité en présence de 70 participants et participantes.



La collectivité agit pour transformer l'action publique et mettre l'égalité au cœur de son ADN professionnel. Pour opérer cette mutation – à l'échelle individuelle, collective et sociétale –, elle mobilise les acteurs et actrices du territoire : associations, partenaires institutionnels, citoyens et citoyennes.

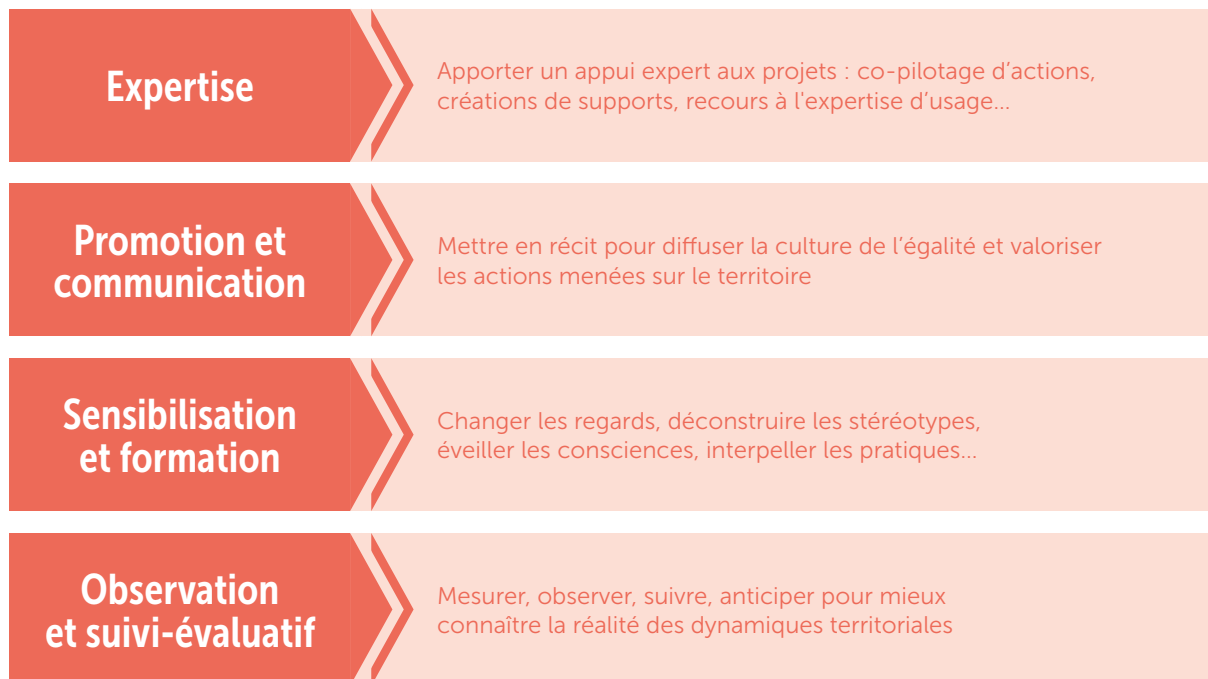


LA COLLECTIVITÉ AGIT

Par l'action de la direction égalité, la collectivité :

- accompagne, sensibilise, forme, évalue, pour changer les regards et les pratiques professionnelles ;
- soutient les acteurs et actrices du territoire pour monter collectivement en compétence sur ces enjeux ;
- apporte aux partenaires du territoire des solutions concrètes et adaptées à la réalité de leur activité ;
- développe une expertise collective et la capitalise ;
- promeut l'égalité pour percuter l'illusion de l'égalité et changer les regards, tant par la diffusion d'une culture « apprenante » que par la valorisation des initiatives.

DES LEVIERS POUR TRANSFORMER



LES RÉSEAUX POUR APPRENDRE ET PARTAGER

L'action de la collectivité est fondamentalement participative. Pour comprendre les besoins réels, elle prend appui sur le pouvoir de dire et d'agir des citoyens et citoyennes...

- Le Réseau d'acteurs de vigilance des discriminations - RAVADis (voir page 14)
- Le Réseau ville non-sexiste (voir page 25)
- Le Conseil nantais pour l'accessibilité universelle - CNAU (voir page 43)

... et sur les réseaux d'experts et d'expertes pour partager et capitaliser les expériences :

- Le réseau ECCAR, la coalition des villes européennes contre les discriminations
- Le Groupe technique des référents accessibilité des villes inclusives (GT RAVI) porté par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)
- Eurocities, le réseau des grandes villes européennes
- ... et FemCities à partir de 2023



Les temps forts

Rétrospective 2022



JANVIER

janvier

Assises des nouvelles solidarités

FÉVRIER

27 février

Le train pour l'Égalité animé par la Fondation des Femmes fait étape à Nantes

MARS

mars

Création de la délégation à la lutte contre les discriminations confiée à Nadège Boisramé (conseil municipal de mars 2022)

mars

Semaines d'éducation contre le racisme et toutes les formes de discriminations (SECD) organisées par la FAL 44 - Ligue de l'Enseignement

2 mars

Spectacle de Noémie De Lattre « *Féministe pour Homme* » organisé par la Ville de Nantes

du 3 au 5 mars

Début de « *L'Humain d'abord* » au Château des ducs de Bretagne, temps citoyen de rencontres, d'expositions, de projections et de spectacles conçu en écho à l'exposition « *L'abîme* »

8 mars

Journée Internationale des droits des femmes. Le territoire se mobilise avec une vingtaine de rendez-vous proposés par la Ville de Nantes et les partenaires associatifs.

25 mars

10 ans du Mémorial de l'abolition de l'esclavage

31 mars

Conférence : « *Jeunes face aux violences sexistes : en parler, agir et réagir !* » organisée par la Ville de Nantes

MAI

10 mai

8^e rendez-vous des quartiers populaires pour un cap commun 2022/2026

17 mai

Atelier du CNAU aux Assises des nouvelles solidarités

Du 20 au 30 mai

« *Zéro Tabou : l'expo !* » organisée par la Ville de Nantes. Changeons de regard sur les règles, installée Place Royale

20 et 21 mai

Colloque Amour, sexe et handicap organisé par T'Cap

À partir du 30 mai

Pride au Balcon

Égalité

Lutte contre les discriminations

Ville non-sexiste

Accessibilité universelle

Justice sociale

JUIN

11 juin

Marche des Fiertés

du 14 au 19 juin

Cinépride

20 juin

Concert « *Nous sommes des voix sans bouches* » à Stereolux

JUILLET

5 juillet

1^{er} Conseil de la nuit 2022 sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

SEPTEMBRE

26 septembre

Le jury de l'appel à projet Conseil de la Nuit se réunit pour choisir les lauréats parmi les 27 projets déposés sur le thème « *Les temps de la Nuit* ». Deux projets liés à la ville non-sexiste ont été sélectionnés

Du 26 au 28
septembre

Forum de l'égalité dans le cadre de la semaine des agentes et agents « *Allez viens !* »

30 septembre

Visite de la déléguée interministérielle à l'accessibilité universelle Carole Guéchi

OCTOBRE

19 octobre

Conférence d'Édith Maruéjols sur les cours d'école non-générés à destination de plusieurs directions de la Ville de Nantes et des partenaires associatifs

NOVEMBRE

novembre

Dans le cadre des Assises nationales, une programmation Hors les murs est proposée dans les quartiers nantais et sur le territoire métropolitain

25 et 26
novembre

Assises nationales de lutte contre les violences sexistes

DÉCEMBRE

13 décembre

2^e Conseil de la Nuit

9 décembre

30 ans de Tissé Métisse (Colloque « *30 ans de Lutte contre les discriminations* » et concerts)

9 décembre

Premier conseil municipal interprété en langue des signes française



Prévenir et lutter contre toutes les discriminations

Discriminer, c'est traiter différemment deux personnes (ou groupes de personnes) se trouvant dans une même situation. Il s'agit d'une discrimination juridique si ce traitement inégal est fondé sur l'un des critères prohibés par la loi, dans cinq domaines : l'emploi, le logement, l'éducation et la formation, l'accès aux biens et services (publics et privés), l'accès aux soins et services sociaux.

Les récents événements l'ont confirmé : certains acquis de l'égalité, que nous pensions pérennes, sont fragilisés. Des ruptures d'égalité et des discriminations perdurent, voire s'accroissent. Ces atteintes à l'égalité et à la justice sociale fissurent nos capacités à inventer, bâtir et vivre ensemble.



« Lutter contre le racisme et toutes les formes de discriminations, c'est encore et toujours un combat d'actualité. L'enjeu est de sortir du déni et d'avancer concrètement, en croisant connaissances et action. »

Nadège Boisramé

Conseillère municipale déléguée à l'intégration, à la citoyenneté des étrangers et à la lutte contre les discriminations liées à l'origine



Petit lexique

Une discrimination directe

se produit lorsqu'une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne le serait dans une situation comparable, sur la base d'un motif prohibé par la loi. Par exemple, refuser la candidature d'un individu parce que son nom a une consonance asiatique

Une discrimination indirecte

se produit lorsqu'une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutre est susceptible d'entraîner un désavantage particulier sur le fondement d'un critère prohibé. Par exemple, ne pas permettre aux salariés à temps partiel de bénéficier d'une prime, alors que plus de 80% des salariés concernés sont des femmes.

Une discrimination systémique

est une « discrimination qui relève d'un système, c'est-à-dire d'un ordre établi provenant de pratiques, volontaires ou non, neutres en apparence... »

(définition de Laurence Pecaut-Rivolier, conseillère à la Chambre sociale de la Cour de cassation).

27%

des Nantais et des Nantaises ont eu le sentiment d'être discriminés au cours des cinq dernières années.

41%

des Nantais et des Nantaises se disent avoir été témoins de discrimination au cours des cinq dernières années.

Baromètre nantais TMO 2021 sur le ressenti des discriminations

25 CRITÈRES SONT AUJOURD'HUI RECONNUS



Âge



Sexe



Origine



Appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une prétendue race



Grossesse



État de santé



Handicap



Caractéristiques génétiques



Orientation sexuelle



Identité de genre



Opinions politiques



Activités syndicales



Opinions philosophiques



Croyances ou appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée



Situation de famille



Apparence physique



Nom



Mœurs



Lieu de résidence



Perte d'autonomie



Particulière vulnérabilité résultant de la situation économique.



Capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français



Domiciliation bancaire



Qualité de lanceur d'alerte, qualité de facilitateur d'une alerte ou lien avec un lanceur d'alerte

AntidiscrimiNantes, une démarche structurante

La démarche AntidiscrimiNantes a été lancée par la Ville avec les acteurs et les actrices du territoire pour lutter concrètement contre les discriminations. Ce dispositif, initié en 2018, vise à promouvoir l'égalité, en s'appuyant sur des outils tels que AlloNantes Discriminations, des formations et l'animation d'un réseau. Un pas de plus vers une ville plus juste et émancipatrice.

LES ENJEUX DE LA DÉMARCHE

- **Renforcer le droit à la non discrimination**, avoir une attention pour les victimes avérées par leur prise en compte juridique et psychologique.
- **Agir sur les discriminations systémiques** produites sur le territoire.
- **Mobiliser et former les agents et agentes et les partenaires** du territoire sur le champ de la promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations.

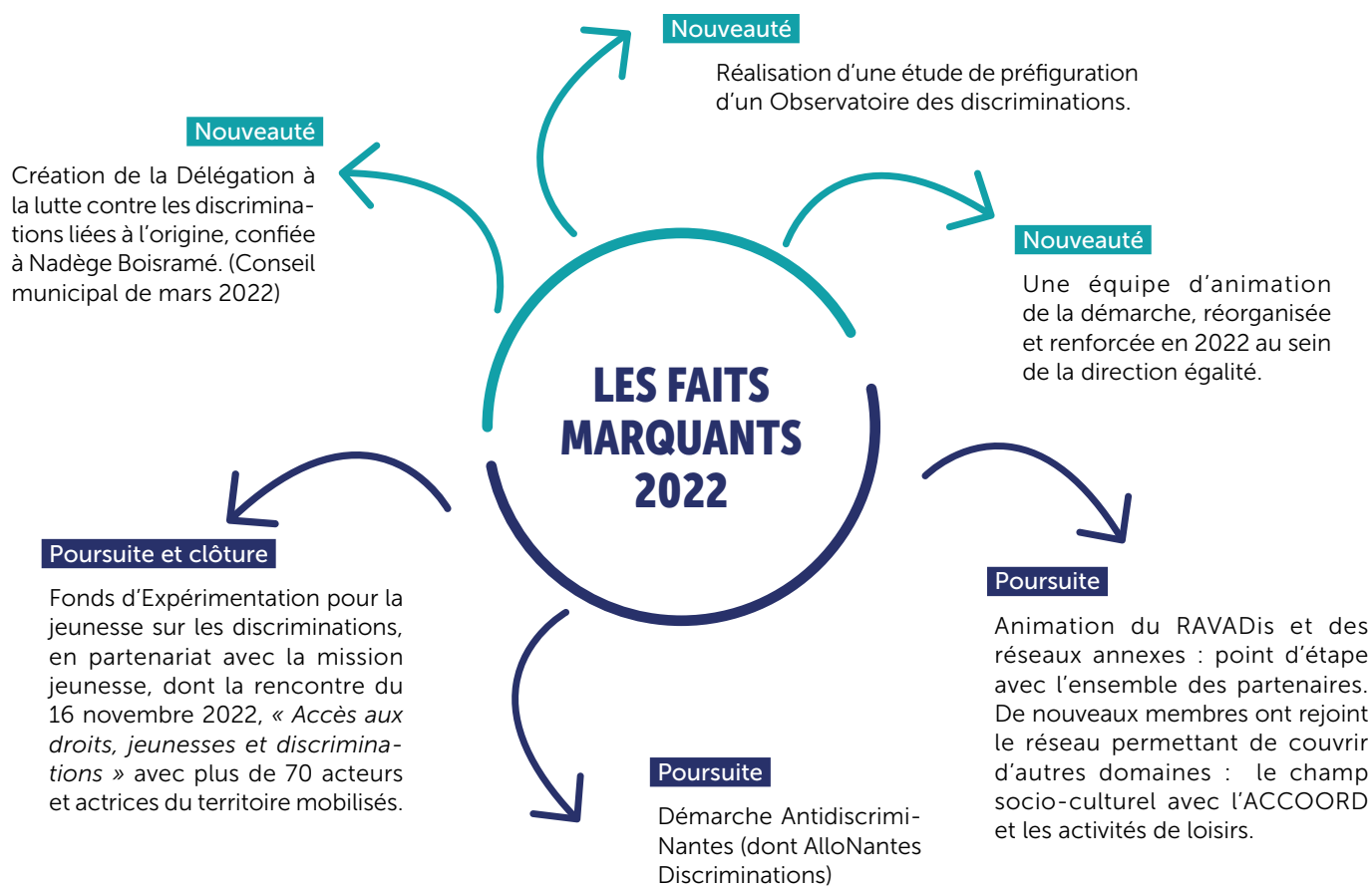


LES OUTILS DE LA DÉMARCHE ANTIDISCRIMINANTES

- Le numéro AlloNantes Discriminations
- Le réseau des acteurs de vigilance et d'action contre les discriminations (RAVADis).
- Des sensibilisations et formations pour faire monter en compétence des acteurs et actrices du territoire sur le sujet de la ville non-discriminante.
- Une campagne de communication

LE RAVADis, INSTANCE DE VIGILANCE

Le RAVADis (réseau d'acteurs de vigilance et d'action contre les discriminations) est au cœur de l'action publique de prévention et de lutte contre les discriminations. Son action consiste à repérer les discriminations, à les analyser et à les traiter soit en mobilisant le droit, soit en agissant sur les organisations pour réduire les risques de discriminations. Il regroupe des acteurs et actrices volontaires engagés en faveur de l'égalité de traitement de la non-discrimination : accès et défense des droits, emploi, jeunesse, et socio-culturel... Le réseau s'est réuni 3 fois en 2022.



2022 EN CHIFFRES

107 situations de discriminations révélées et traitées dans le cadre de la démarche...

... et de nombreuses autres encore invisibles !



L'accompagnement des victimes

Depuis la création, en 2018, du service AlloNantesDiscriminations, plus de 200 personnes ont été écoutées et orientées. Si les appels ne semblent pas suivre de saisonnalité, les deux campagnes d'information déployées en 2022 ont, en revanche, démontré l'efficacité de la communication sur les prises de contact.

75%

des situations sont dénoncées directement par la personne se sentant discriminée.



Les discriminations liées à l'emploi restent majoritaires. Viennent ensuite les discriminations liées à l'accès aux biens et services, au logement, à l'éducation et à la santé. Le logement pour les personnes en situation de handicap est également un domaine fortement nommé dans les situations repérées sur le territoire.

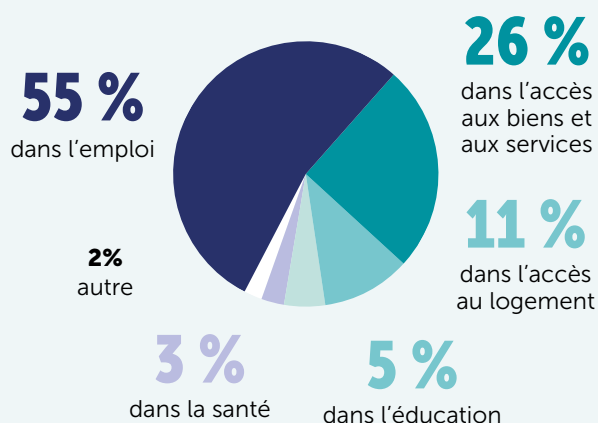
**TÉMOIGNER,
C'EST AUSSI
AGIR CONTRE LES
DISCRIMINATIONS !**

Parce que nous sommes toutes et tous concernés par la lutte contre les discriminations, AlloNantes s'adresse également aux témoins de discriminations.

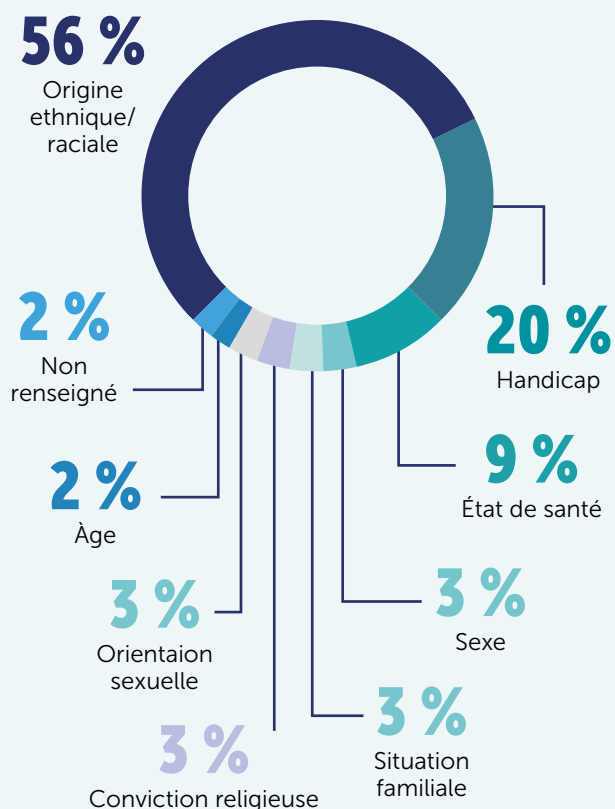


LES REMONTÉES D'ALLONANTES DISCRIMINATIONS

LES DOMAINES DE DISCRIMINATIONS



LES CRITÈRES DE DISCRIMINATION



AU-DELÀ DES DISCRIMINATIONS

3 types de situation sont remontés :

- les discriminations (et le harcèlement discriminatoire),
- les situations qualifiées de « *problèmes connexes* » aux discriminations : l'homophobie, le racisme, le sexisme, etc., qui sont souvent « *l'antichambre* » des discriminations,
- les « *problèmes autres* » renvoyant à une diversité de situations : accès au droit, relations avec les administrations, prise en charge de situations de violences ou de harcèlement...

Quelles sont les attentes des personnes signalant une discrimination ?

- un besoin d'information, d'orientation ou de signalement des situations : « *savoir si on est discriminé* », « *savoir quoi faire dans ce cas* », se saisir « *d'un espace de parole et d'écoute* »,
- une recherche de réponse concrète et rapidement opérationnelle, par la médiation et l'appui des pairs et paires.

À NOTER : la recherche de nouveaux partenaires pour intégrer le réseau RAVADis fait partie des prochains enjeux. L'idée est de pouvoir couvrir certains champs comme l'emploi, le logement ou encore l'appui psychologique des appelants et appelantes.

LA PERMANENCE SPÉCIFIQUE DU DÉFENSEUR DES DROITS



Gratuite, elle a été mise en place à la rentrée 2022 et intégrée au sein de la Maison de l'Avocat à Nantes. Cette permanence de lutte contre les discriminations a pour but d'écouter et d'informer sur les droits, de régler à l'amiable ou de permettre l'instruction des différends par la médiation.

Définition : Le Défenseur des droits est une autorité indépendante, chargée de veiller au respect des libertés et des droits des citoyens et citoyennes par les administrations et organismes publics.

Une démarche d'observation des discriminations

Pour lutter contre les discriminations, il faut d'abord bien les connaître et les objectiver. C'est tout l'enjeu de l'observatoire des discriminations qui devrait être lancé d'ici 2024, en réponse à un engagement de mandat. En 2022, l'heure est à la préfiguration. Objectif ? Construire cet outil sur des bases solides pour, à terme, mieux percuter l'illusion de l'égalité.

Un observatoire des discriminations se préfigure en 2022 : les travaux menés ont permis de collecter le point de vue d'acteurs et d'actrices engagés, dont le RAVADis, pour en définir les contours. Le rapport de synthèse, première étape de la préfiguration, est rendu en janvier 2023.

DES FONDATIONS SOLIDES

La Ville de Nantes dispose d'une base de connaissances déjà solide sur l'observation des discriminations : les données issues de la démarche AntidiscrimiNantes avec AlloNantesDiscrimination et le réseau de vigilance RAVADis, des enquêtes barométriques d'opinion régulières (2007, 2015, 2021) ainsi que des enquêtes par recherche-action sur les discriminations envers les jeunes (projet FEJ 2019-22 en partenariat avec la Ville de Grenoble).

C'est sur cette base que la future démarche d'observation est amenée à s'établir et se développer.

UNE DÉMARCHÉ D'OBSERVATION, POUR QUOI ?

La démarche d'observation vise à améliorer, adapter ou corriger l'action publique par la connaissance fine des réalités du territoire. Cette connaissance pourra s'appliquer à un secteur donné, par exemple l'emploi, ou porter sur les inégalités ou les discriminations dans leur ensemble.

→ La démarche nantaise se voudra plutôt généraliste.

Elle s'appuie sur la collecte, l'analyse et la diffusion de données quantitatives et qualitatives, afin d'aider à la décision publique et d'améliorer la connaissance d'un ou plusieurs phénomènes sur le territoire concerné.

→ Entre les remontées du RAVADis, celles d'AlloNantesDiscrimination, les informations issues des différentes études locales et nationales, les données sont nombreuses.

L'objectif général de la démarche est de produire de la connaissance pour rendre visibles et objectiver les phénomènes de discriminations. Il s'agit de formuler des préconisations pour guider l'action publique de la collectivité et mobiliser le territoire.

→ La démarche d'observation s'inscrit dans un système plus large et elle contribue à nourrir les différentes directions de la collectivité pour influencer sur l'ensemble des politiques publiques qu'elle mène.

Production de données,
conduites d'études,
baromètres, testing
thématiques...

NOMMER

RÉVÉLER

Consolidation des données
et analyses...

LES MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE

INTERPELLER

Publication, mise en
visibilité, mobilisation
collective, organisation
de temps-forts

INTERPRÉTER

Mise en commun,
appropriation des
données, formulation
de préconisations...

AGIR

Mise en œuvre
des préconisations,
sensibilisation-formation...

SUIVRE

Suivi des
préconisations

ET ENSUITE... ?

Les travaux se poursuivent en 2023. Un comité de préfiguration comprenant des représentants et représentantes de la collectivité, d'associations locales, d'experts et expertes universitaires, et spécialistes de la gestion de données, sera constitué. Il aura pour mission de préparer la mise en place de l'observatoire et définir son cadre d'action.



Pour une action publique non-discriminante

Qu'elles soient directes, indirectes ou systémiques, les discriminations peuvent exister dans de nombreux pans de l'action publique. Les principaux sont la culture, la jeunesse, l'accès aux services publics et l'emploi. L'enjeu est d'infuser l'égalité et de faciliter la non-discrimination dans l'ensemble de nos politiques publiques.

VERS UNE CULTURE COMMUNE

En mémoire de l'esclavage

Le 10 mai 2022, Nantes a commémoré la Journée nationale de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Au programme : conférences, expositions et ateliers pour relater cette histoire et poursuivre le combat en faveur de l'égalité. Un moment de réflexion et d'échange pour honorer la mémoire des victimes et construire un avenir commun.

Hommage aux hommes et femmes engagés

Inscrire dans notre patrimoine les noms des femmes et hommes engagés pour les droits humains favorise l'assimilation de leurs actions. Le quartier de la Prairie aux ducs, avec ses dix-sept noms de figures militantes incarnant le combat pour la paix, en est un exemple. Tout comme l'inauguration le 15 octobre, de **la rue Boubacar Joseph Ndiaye**, à l'occasion du centenaire de l'ancien conservateur de la Maison des esclaves de Gorée. Une délégation du Sénégal était invitée pour l'inauguration de la plaque.





SENSIBILISER LES JEUNES

Une journée dédiée

Le 16 novembre, de très nombreux acteurs et actrices partenaires de la Ville ont participé au temps fort « *Jeunesses, accès aux droits et lutte contre les discriminations* ». Entre débat, conférence et temps d'échanges, cette journée à Nantes a notamment permis de rappeler les outils existants sur le territoire pour simplifier les démarches des jeunes.

Y étaient donc présentés, entre autres, le Kiosc, le CRIJ, le groupe ressources Agir contre les discriminations, l'ATDEC-Maison de l'emploi, la spirale des discriminations de Tissé Métisse...



L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ENTRE PROFESSIONNELS, PROFESSIONNELLES

Philippe Gouret, chargé de projet diversité, lutte contre les discriminations et RSE à l'ATDEC de Nantes Métropole a organisé un temps de sensibilisation avec l'aide de Clémence Richard-Parret, chargée de mission Défenseur des droits.

Philippe Gouret : Interpellé par un foyer de jeunes travailleurs pour animer une sensibilisation sur la question des discriminations, le groupe ressource de l'ATDEC a sollicité la chargée de mission du pôle régional du Défenseur des droits. L'idée était de construire un module en commun, afin de croiser les expériences et connaissances mutuelles sur le sujet.

Clémence Richard-Parret : La soirée d'information organisée a largement prouvé l'intérêt que les jeunes en activité professionnelle ou en recherche d'emploi portent à ce sujet. Nous avons aussi pu constater leur besoin de mieux connaître le droit et les différents leviers d'action existants. Ce temps croisé a mis en évidence la capacité des jeunes à se mettre à l'écoute de situations différentes et à partager leurs connaissances pour réagir face à des actes discriminatoires.

Philippe Gouret : Ce module, qui s'appuie beaucoup sur l'interactivité avec les participants et participantes, s'est poursuivi par une autre intervention auprès de jeunes sur le dispositif Contrat d'Engagement Jeune portée par la Mission locale. Ce partenariat devrait se poursuivre auprès d'autres groupes de jeunes du CEJ (Contrat d'engagement jeunes*).

** Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, ni étudiants ni en formation et présentant une difficulté d'accès à l'emploi durable. En vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, le CEJ leur propose un accompagnement individuel et intensif, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes. Le Contrat d'Engagement Jeune est mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales.*

Aux côtés des actrices et acteurs engagés



TISSÉ MÉTISSE, PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ

En 2022, l'association Tissé Métisse a continué à promouvoir la diversité culturelle et la lutte contre les discriminations. Grâce à des ateliers, concerts, expositions, conférences et spectacles, l'association a sensibilisé un large public aux enjeux de l'inclusion et de la cohésion sociale. Les actions menées renforcent les liens entre les différentes communautés et valorisent les richesses culturelles présentes à Nantes. L'année 2022 a été marquée par une mobilisation accrue des bénévoles et des partenaires.

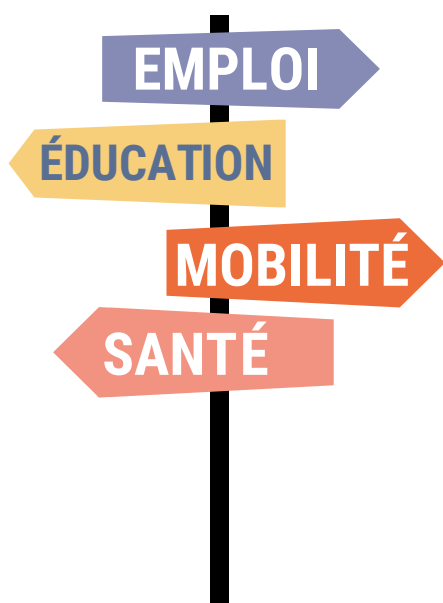
Parmi les actions menées dans l'année, citons notamment :

- les 30 ans de l'association, marqués par son temps fort festif et un colloque « 30 ans de lutte contre les discriminations » en décembre,
- 3 ateliers animés lors de l'événement « Allez viens à la semaine des agents » organisés par la Ville et la Métropole (cf. p.57),
- des ateliers animés avec le jeu La spirale des discriminations dans les lycées,
- la Fabrique des filles et des garçons au centre socio-culturel de Bellevue,
- 5 expositions proposées au fonds documentaire dont Portraits de France, Parité, diversité, égalité en politique de l'Achac (en partenariat avec le Musée d'histoire naturelle de Paris),
- un cycle de conférences – cycle univer'cité dont univer'cité #12 : histoire commune et mémoires partagées.

L'ENJEU FORMATION

Dans le cadre des Semaines contre le racisme et toutes les formes de discriminations (SECD) a eu lieu le 11 mars, au Château des ducs de Bretagne, la formation « *Mémoires, histoire et lutte contre les discriminations* ». Cette session a permis aux participants d'explorer les liens entre mémoire collective, histoire et discriminations, en abordant diverses thématiques et enjeux. Les échanges et les ateliers ont favorisé une meilleure compréhension des mécanismes discriminatoires, et encouragé à l'action pour lutter contre ces injustices.

À NOTER : Les SECD sont portées par la Ligue de l'Enseignement - FAL 44.



RICHES DE NOS DIFFÉRENCES !

Toujours dans le cadre des SECD, le Musée d'histoire de Nantes et le Château des ducs de Bretagne ont réaffirmé leur engagement citoyen avec l'événement « *L'Humain d'abord* ». Élaborée avec de nombreuses associations nantaises, cette première édition croisait slam, poésie, danses et vidéos, improvisations théâtrales et visites contées, du 3 au 5 mars.



Engager les jeunes

THE BEIT PROJECT

Ce projet s'appuie sur le patrimoine historique de la ville pour faire réfléchir des élèves aux enjeux de société. À l'automne 2022, The Beit Project a installé son école éphémère à proximité du quai de la Fosse, près du Mémorial de l'abolition de l'esclavage. Les sessions urbaines ont été réalisées du 7 au 25 novembre, le montage vidéo fin novembre et la restitution finale mi-décembre.

Demain, la ville non-sexiste

La politique publique ville non-sexiste succède à la politique publique égalité entre les femmes et les hommes. Elle s'inscrit dans une nouvelle ambition, portée comme un nouveau projet de société, qui est de faire de Nantes la première ville non-sexiste de France d'ici à 2030. Ce changement de cadre implique non plus de s'attaquer aux manifestations et aux conséquences des inégalités entre les femmes et les hommes, mais de percuter leur fondement : le sexisme.



Qu'est-ce que le sexisme exactement ?

Selon la définition du **Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes**, le sexisme est une idéologie qui a pour racine la croyance en l'infériorité systématique des femmes. Elle a pour effet un ensemble de manifestations (stéréotypes, discriminations, atteintes à l'autonomie des femmes, violences sexistes et sexuelles...) et des conséquences : les inégalités.

Rapport « *Premier état des lieux du sexisme en France* », 2019

VERS UNE VILLE ÉGALITAIRE

Quels sont les leviers pour agir et relever collectivement ce défi ? Comment prendre part à la construction d'une ville plus égalitaire ? Il s'agit d'interroger et de changer les pratiques qui conditionnent l'existence du sexisme. Ce nouveau paradigme permet d'inclure l'ensemble des discriminations liées au genre ou à l'orientation sexuelle.

L'enjeu de la ville non-sexiste est donc transversal, et doit irriguer l'ensemble des autres politiques publiques pour, au-delà, affirmer et diffuser une culture du non-sexisme.

À NOTER : La nouvelle politique publique ville non-sexiste concerne bien sûr la ville en tant que collectivité, mais également la ville comme espace géographique et social. À ce titre, elle implique un travail étroit avec toutes les dynamiques du territoire, en direction de toutes et tous.





“ *Notre combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes a pris une nouvelle ampleur dans ce mandat avec l'ambition de construire une ville non-sexiste. Pour atteindre cet objectif, nous agissons dans l'ensemble de nos politiques publiques, en interne de la collectivité, ainsi qu'en nous appuyant et en soutenant les dynamiques existantes ou naissantes sur le territoire.* ”

Mahaut Bertu

Adjointe à la maire de Nantes, déléguée à l'égalité, la ville non-sexiste, la lutte contre les discriminations et la vie associative

DU CONSEIL ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU RÉSEAU VILLE NON-SEXISTE

Le Conseil nantais pour l'égalité femmes-hommes (CEFH), créé en 2015, doit faire sa mue en 2023 pour devenir le réseau ville non-sexiste. Pourquoi cette nouvelle appellation ? Pour incarner le nouveau sens donné à l'engagement de la Ville : il n'est plus question de rétablir ou préserver l'égalité entre les femmes et les hommes, mais de « déraciner » les inégalités en luttant contre le sexisme... Sous toutes ses formes. Un vrai changement de perspective, et une ambition puissante pour déconstruire les comportements et accompagner de nouvelles formes de lutte.

Un premier atelier en octobre

La première rencontre du futur réseau ville non-sexiste a eu lieu en automne ; les participantes et participants y ont pointé la nécessité de « rendre visible l'invisible » et d'incarner davantage cette lutte. Fort de ce constat, le réseau de la ville non-sexiste a affirmé sa vocation d'instance ressource pour contribuer à la lutte contre le sexisme au service de la politique publique et du territoire.

À venir...

De nouveaux ateliers sont prévus début 2023 pour préciser son rôle, son périmètre et ses modalités d'intervention.



Les Assises nationales de lutte
contre les violences sexistes

Toutes et tous mobilisés !



Le programme de mandat les avait annoncées, les voici tenues ! Les premières Assises nationales de lutte contre les violences sexistes ont pris place à la Cité des Congrès, autour de la date symbolique du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.



Avec une première journée professionnelle et une seconde ouverte au grand public, cet événement d'envergure (une première sur le territoire national), a rassemblé de nombreuses personnalités expertes, favorisé la mise en lumière de ce sujet sociétal... Et rendu très tangible l'engagement de la Ville de Nantes.

TOUS LES ASPECTS DE LA LUTTE

Les Assises visaient de multiples objectifs : éveiller les consciences, croiser les expériences, mobiliser les acteurs, actrices et le grand public autour de la lutte contre le sexisme et mettre en lumière les actions de la Ville à l'échelle nationale — notamment par l'outil-phare du territoire : Citad'elles, le lieu pour les femmes victimes de violences ouvert en 2019.

LES ENJEUX DES ASSISES

- Mobiliser contre le fléau des violences faites aux femmes.
- Partager les expériences locales des collectivités territoriales et des acteurs et actrices.
- Initier une mise en réseau des villes engagées contre les violences et le sexisme.

LES CHIFFRES

6 500 personnes touchées, dont :

2 500 participantes et participants

à la Cité des Congrès, pour des ateliers et tables rondes riches d'enseignements et de partages. Des stands associatifs, une ludothèque, des podcasts et une librairie ont contribué à nourrir la réflexion et les points de vue.

3 000 spectateurs et spectatrices

des streamings, ce qui illustre l'intérêt pour une réflexion collective, pour une meilleure connaissance des enjeux... Et sans doute pour des pistes concrètes d'amélioration.

1 000 habitantes et habitants

à la programmation hors les murs : 63 associations ont contribué, proposant 115 actions dédiées sur le territoire (expositions, ciné-débats, performances, ateliers...).

LE MANIFESTE, PREMIER PAS D'UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Johanna Rolland a initié, lors de l'événement, la signature d'un manifeste marquant l'engagement collectif des communes, contre le sexisme et pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

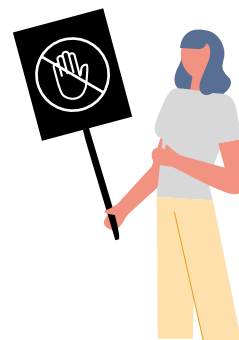
33 collectivités ont répondu à l'appel et signé le manifeste

HORS LES MURS

Parmi les 63 associations mobilisées, l'association Disquions a proposé plusieurs temps de découverte d'outils d'éducation sexuelle (jeux de société, livres et bandes dessinées), dans différents lieux de la ville, pour sensibiliser à la vie affective, relationnelle et sexuelle et à la santé sexuelle. De son côté l'ORPAN, l'association des seniors nantais, a dédié le programme de ses animations du mois de novembre aux Assises nationales de lutte contre les violences sexistes : cafés à thème, conférences, ciné-débats ou ateliers ont abordé la question des représentations liées aux violences sexistes.



Lutter contre les violences



CITAD'ELLES, ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Depuis 2019, Citad'elles accompagne toutes les femmes victimes et leurs enfants dans leur parcours de sortie des violences, et/ou leur propose des ressources pour faciliter leur reconstruction. Son offre de services, originale par sa transversalité (être à l'abri et logée, prendre soin de soi et de sa santé, être informée et défendue, faire valoir ses droits, prendre soin de ses enfants, accéder à l'emploi) a évolué chaque année pour faire face aux besoins des femmes accueillies. Concept novateur à son ouverture, Citad'elles a depuis inspiré d'autres acteurs et actrices engagés en France, pour que les femmes victimes trouvent des réponses adaptées, au plus proche de chez elles.

L'activité en 2022

Après un début d'activité marqué par une importante fréquentation, les chiffres de l'année 2022 indiquent une baisse du nombre de femmes nouvellement accueillies, à la faveur d'une augmentation du nombre d'entretiens de suivis. L'activité y est donc toujours soutenue, et les équipes de coordinatrices et d'opérateurs consacrent davantage de temps aux femmes en demande d'accompagnement (qui représentent 70 % de l'ensemble, soit + 20 % par rapport à 2021). Cela marque une évolution de la notoriété et de "l'usage" du centre pour les femmes et pour les acteurs et actrices de l'écosystème local (qui orientent les femmes vers Citad'elles) : on lui reconnaît son rôle de lieu-ressource pour qu'aucune situation urgente ne reste sans suite, et pour que les femmes bénéficient d'un parcours de sortie des violences adapté à leur situation, à leurs capacités et à leurs objectifs.

Combien de femmes accueillies ?

4 798 visites en 2022

+ de 400 venues mensuelles

7 770 entretiens réalisés
par les coordinatrices et
coordinateurs de parcours

(790 premiers rendez-vous
et 6 980 entretiens de suivi)

.....
Quel profil ?

75 % ont moins de 45 ans

82 % viennent de la
métropole de Nantes

97 % sont de Loire-Atlantique

.....
**Quels sont les différents
types de violences ?**

**Psychologiques, verbales, physiques,
sexuelles, économiques, administratives**



SENSIBILISER LES JEUNES

La Journée internationale des droits des femmes (le 8 mars) occasionne chaque année une programmation nantaise plus large, qui s'étend désormais sur tout le mois de mars. Une conférence-débat animée par Pop'Média était notamment proposée le 31 mars sur les violences sexistes et sexuelles, réunissant 130 personnes. Destiné principalement à la jeunesse, aux parents et aux professionnels et professionnelles qui les accompagnent, ce temps d'échange invitait à dresser un constat de la situation sur le territoire nantais, à donner des définitions, des outils et à partager des solutions, tout en donnant la parole aux premières personnes concernées : les jeunes, puisque 81 % des violences sexuelles sont subies avant l'âge de 18 ans. Les expositions « *Fais pas Genre* » (association Résonantes) et « *Aux filles du temps* » (LadydeNantes) en ont illustré les propos.

IMPLIQUER LES ÉDUCATEURS ET LES ÉDUCATRICES

Les éducateurs et les éducatrices de l'animation sportive municipale sont au contact permanent des enfants et des adolescents et adolescentes du territoire. Ils et elles sont donc en première ligne pour repérer les situations à risque, avec l'objectif de les prévenir, mais aussi de les signaler. Pour les aider dans cette mission, deux temps de sensibilisation et de formation ont été organisés :

- 33 éducateurs et éducatrices ont participé à une formation, le 28 juin, de l'association Colosses aux Pieds d'Argile sur la thématique des violences sexuelles. Plusieurs sujets ont été abordés : de quoi parle-t-on ? Comment repère-t-on ces violences ? Comment agir ?
- La cellule de veille « violence, incivilités et discriminations dans le sport » co-animée par l'État, le Département de Loire-Atlantique, le Comité Départemental Olympique et Sportif 44 et la Ville de Nantes, est intervenue le 5 juillet avec un psychologue. Au programme : un rappel des postures à adopter face au jeune public, une sensibilisation au repérage des situations de maltraitance et de discriminations, mais aussi des informations sur les acteurs et actrices à contacter en fonction des différents cas de figure.

Pour une nuit égalitaire

CONSEIL DE LA NUIT : RESTER MOBILISÉS POUR UNE VILLE PLUS SÛRE



Le 5 juillet, le 1^{er} Conseil de la nuit de l'année s'est tenu en présence des acteurs et actrices de la nuit, de citoyens et citoyennes, d'associations, de professionnels et professionnelles de la fête ou de la culture, de la santé, de la sécurité. Le but : trouver des solutions pour améliorer la vie nocturne à Nantes, pour toutes et tous. En 2022, le Conseil se penchait plus particulièrement sur la mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles avec des interventions du Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire, de Consentis et des Catherinettes. Au programme : une présentation des Assises nationales de lutte contre les violences sexistes, un focus sur la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif, une présentation de la future place-parc Petite Hollande-Gloriette et un point sur l'appel à projet Les Temps de la nuit. Une deuxième session a eu lieu en décembre.

DES DISPOSITIFS D'ORES ET DÉJÀ MIS EN PLACE

- La sécurisation des parcours noctambules,
- L'éclairage renforcé sur l'espace public.
- La présence de médiation de nuit.
- L'arrêt à la demande pour les femmes dans les bus.

LES OBJECTIFS DU CONSEIL NANTAIS DE LA NUIT

- prolonger le travail de dialogue avec tous les acteurs et les actrices concernés ;
- co-construire, suivre, évaluer les actions engagées par la Ville de Nantes et les acteurs et les actrices de la nuit ;
- construire et enrichir la connaissance des nuits nantaises.



Acteur du dialogue citoyen nantais !

Le Conseil nantais de la nuit est un lieu d'expression, de débat, de réseau et d'interconnaissance pour les acteurs et les actrices locaux de la nuit.



UNE VILLE ÉGALITAIRE LA NUIT

Faire émerger des initiatives et des expérimentations pour faire de Nantes une ville agréable et sécurisante pour toutes et tous la nuit : c'est le but du troisième appel à projets « *Les temps de la nuit* ».

Le 13 décembre, le jury de la 3^e édition a rendu son verdict lors du Conseil de la nuit organisé par la Ville de Nantes. Quinze lauréats, dont deux projets particulièrement axés sur la lutte contre le sexisme, seront déployés en 2023.

1 Faire de Nantes un laboratoire de lieux festifs "safer" :

Safe Bar, pensé par Nous Toutes 44 et Consentis, est un processus expérimental de formations pour les établissements de nuit, afin de rendre la fête plus engagée et de renforcer le sentiment de sécurité des personnes qui sortent. Trois établissements, bars et discothèques, expérimenteront Safe Bar sur l'année 2023 (*budget alloué : 10 000 €*).

2 Se réconcilier avec la ville

La compagnie Group Berthe animera des "soirées festives, artistiques et rassurantes" mêlant chorégraphies et prises de parole dans différents lieux. L'objectif : travailler sur la confiance en soi, dans sa ville, et s'engager dans la nuit sans appréhension. Au programme : initiation à la self-défense, projection de film sur le thème de la fête (*budget alloué 16 000 €*).

Visibilité des femmes

BIEN PLUS QU'UNE JOURNÉE...

Si la mobilisation est continue pour faire prendre conscience des inégalités entre hommes et femmes, la Journée internationale des droits des femmes reste un moment clé pour mettre en lumière des initiatives à destination du grand public. En 2022, une vingtaine de rendez-vous a été proposé par la Ville et ses partenaires, tout au long du mois de mars : Train pour l'égalité de la Fondation des femmes, ateliers d'écriture, spectacles, déambulation théâtrale (*Celles du dessous*, cf. photo), festival *Printemps des Fameuses*, Semaine de la presse et des médias ou ateliers de NégoTraining... Autant d'occasions de faire évoluer les points de vue, les perspectives et les pratiques.



Zoom sur

LE NÉGOTRAINING

Les ateliers de NégoTraining de la plateforme RSE (responsabilité sociale et environnementale) de la métropole, pilotés par la chaire RSE d'Audencia, luttent contre les stéréotypes professionnels et valorisent l'entrepreneuriat féminin. Ils accueillent chaque année plusieurs dizaines de femmes, qui peuvent ensuite activer de nouveaux leviers pour gagner en confiance dans la sphère professionnelle.

*Je négocie plus facilement pour mes clients que pour moi-même !
La formation NégoTraining m'a permise de rester ferme sur mes positions et d'avoir plus d'assurance. »*

Christine,

54 ans, responsable commerciale dans une entreprise de transport.

M COMME MATRIMOINE



Les 17 et 18 septembre 2022, on célébrait dans tous les quartiers nantais la 39^e édition des Journées du Patrimoine et la 3^e édition des Journées du Matrimoine et du Patrimoine. L'ouverture des monuments et des sites, ainsi que les visites guidées, ont permis à des milliers de Nantaises et Nantais de découvrir l'histoire (et la beauté !) du patrimoine nantais. Cette manifestation est aussi l'occasion d'éveiller l'intérêt des jeunes générations à la conservation des biens culturels et de sensibiliser sur la visibilité des femmes dans l'Histoire.

SUSCITER LA RÉFLEXION AUPRÈS DES COLLÉGIENS

Les Femmes dans les industries nantaises : un long combat, c'est le sujet de l'atelier pédagogique mené, auprès de trois classes de collégiens et collégiennes, par la Maison Fumetti, La Maison des Hommes et des Techniques et le Centre d'histoire du travail. Cinq séances les ont encouragés à se questionner sur la place et le rôle des femmes par le prisme de l'histoire ouvrière locale. Après une phase d'études des archives thématiques, les élèves ont appris à décrypter une sérigraphie, avant de créer leur propre affiche militante. Les productions ont pu être affichées dans l'espace public lors d'une restitution.

Ce projet a été soutenu par la Ville de Nantes, le Département de Loire-Atlantique, la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Loire-Atlantique.

FÉMINISTE POUR HOMME FAIT SALLE COMBLE

Dans le cadre de la programmation de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville a programmé « *Féministe pour Homme* », spectacle de Noémie De Lattre. Seule en scène, dans une ambiance cabaret, l'actrice s'est attaquée pêle-mêle à notre vocabulaire, au plaisir féminin, à la charge mentale des mères, aux difficultés que peuvent éprouver les femmes dans l'espace public. Gratuit et ouvert au grand public, la représentation a conquis le public nantais avec une salle complète !

NOMS DE RUES : PLACE AUX FEMMES !

Pour changer les regards et faire émerger la ville non-sexiste d'ici 2030, il est essentiel de rétablir la place des citoyennes oubliées ou invisibilisées. En huit années d'action volontariste, la démarche « *Noms de rues, place aux femmes* » a permis d'inscrire 144 noms de femmes sur le territoire — soit désormais plus que ce qui a été fait en deux siècles ! La démarche se poursuit et s'amplifie toute l'année par des médiations culturelles et patrimoniales.

85% des noms attribués cette année à des rues ou équipements sont des noms de femmes.

Un vote concerté !

Les écoles primaires Alice Guy (ZAC Mellinet) et Germaine Tillion (ZAC Champ de Manoeuvre), qui ont ouvert en septembre, doivent leur nom aux Nantaises et aux Nantais ! Ils sont le fruit d'une concertation associant la Ville de Nantes, des habitants et habitantes, des parents, des enfants, des enseignants et enseignantes et des animateurs et animatrices périscolaires. Le conseil municipal a approuvé la dénomination de ces établissements en juin 2022.

Zéro tabou !

Les différentes études et enquêtes démontrent l'importance d'œuvrer pour banaliser les règles et continuer à déconstruire le tabou qui les entourent. La Ville a un rôle majeur à jouer pour éduquer, sensibiliser, informer et donner accès à des protections gratuites. Parmi ses moyens d'action : des expositions dans l'espace public et l'installation de distributeurs.

EN FRANCE

15,5 millions de femmes

se situent dans l'âge de la vie menstruée, c'est à dire de 12 à 50 ans

.....

60 % des personnes interrogées

n'ont reçu aucun enseignement formel à propos des règles

Le sujet est tabou pour encore

1 personne sur 2

1/3 des jeunes femmes

(moins de 24 ans) a subi des moqueries ou discriminations à ce sujet

8 français et françaises sur 10

pensent que la précarité menstruelle est un enjeu de santé publique

100 % quasiment des 16-19 ans

sont favorables à un enseignement menstruel

Sources : Sondage OpinionWay pour Règles Élémentaires, première association française de lutte contre la précarité menstruelle - 2022



Le 28 mai, c'est la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle.

Du 20 au 30 mai, l'exposition Zéro Tabou s'est installée Place Royale pour lutter contre le tabou des règles, les difficultés d'accès aux protections périodiques et leur impact sur la santé et l'environnement. L'exposition qui présente une série de bannières illustrées a été réalisée par Alice Cibard & Clémence Gouy, directrices artistiques françaises attachées aux projets engagés et culturels liés à des enjeux sociaux. Les poèmes qui les accompagnent sont eux l'œuvre de Nikki Tajiri, poétesse et artiste canadienne.

J'imagine un monde, dans lequel les règles sont chéries, un monde dans lequel on parle d'elles chaleureusement et avec affection, un monde où tout est organisé pour en tenir compte.

Extrait de *She dreams when she bleeds* de Nikki Tajiri

OBJECTIF ZÉRO TABOU

Depuis mars 2022, une trentaine de lieux sont dotés d'un distributeur Zéro Tabou (disponible dans les sanitaires ou les halls d'accueil). De nouveaux distributeurs seront installés progressivement dans d'autres lieux d'ici 2024.

Les tampons (avec ou sans applicateur) et serviettes proposés dans les distributeurs Zéro tabou sont en coton biologique avec zéro produit chimique, zéro plastique, zéro parfum et zéro colorant et composés pour l'essentiel de produits biodégradables.

En installant des distributeurs gratuits dans l'espace public, la Ville s'inscrit dans le principe d'un accès universel aux protections périodiques, au quotidien ou en dépannage. L'objectif est de faire en sorte que chacune des Nantaises et Nantais puisse trouver des protections périodiques gratuites, à moins de 15 minutes du lieu où ils et elles se trouvent.



- 1 Maison de quartier de l'île
- 2 Maison de quartier Doulon
- 3 Maison de quartier Halvèque
- 4 Maison de quartier du Breil
- 5 Maison de quartier Dervallières
- 6 Maison de quartier Bottière
- 7 Maison de quartier Haubans - salle associative Ylora
- 8 Maison de quartier du dix
- 9 Maison de quartier Madeleine-Champ de mars
- 10 Maison de quartier La Mano
- 11 Maison des habitants et du citoyen Bellevue
- 12 Maison de quartier Confluences
- 13 Piscine Jules Verne
- 14 Piscine Durantière
- 15 Piscine Petit Port
- 16 Complexe Jean Jahan
- 17 Parc de Procé
- 18 Parc des chantiers
- 19 Médiathèque Jacques Demy
- 20 Pôle solidaire Bout des Pavés
- 21 Espace Ados 11-15 Bourderies
- 22 Espace Ados 11-15 Île de Nantes
- 23 Pôle associatif Félix Thomas
- 24 CCAS
- 25 Espace Agnès Varda
- 26 Accueil de jour familles
- 27 Centre d'accueil Les 5 Ponts
- 28 Mairie de quartier Malakoff
- 29 Mairie de quartier des Dervallières
- 30 Mairie de quartier Nantes Nord

LGBTQIA+, au cœur de la ville non-sexiste

Les discriminations envers les personnes LGBTQIA+ sont aussi une manifestation du sexisme. Elles catégorisent et enferment dans des hiérarchies. À Nantes, les droits des personnes LGBTQIA+ sont défendus tout au long de l'année. En point d'orgue annuel, le Mois des fiertés s'affirme comme un événement majeur de la ville non-sexiste. Pendant 30 jours, les acteurs et actrices du territoire multiplient les initiatives pour soutenir l'égalité et lutter contre les discriminations !

**11 JUIN, À NOUVEAU UNIS
ET UNIES POUR LA MARCHÉ
DES FIERTÉS !**





Depuis près de 30 ans, nous soutenons Nosig, le centre LGBTQIA+ de Nantes, qui agit sur le terrain, qui accueille, accompagne et fédère les associations et incite à l'émergence de projets communs. Nous nous engageons aussi, en interne de la collectivité, à garantir à nos agentes et agents un environnement de travail non discriminant et en les sensibilisant à la lutte contre toutes formes de discriminations.

Nathalie Blin

Conseillère municipale, déléguée à la lutte contre l'homophobie et au suivi des associations LGBTQIA+

Un nouveau lieu pour NOSIG !

Repérage, visite... et signature !
Le nouveau lieu d'accueil et de formation de l'association NOSIG a été choisi : elle s'y installe en 2023.

LE MOIS DES FIERTÉS DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Pour sensibiliser et donner de la visibilité aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers, intersexes et asexuelles (LGBTQIA+), les médiathèques Jacques Demy, Luce Courville, Floresca Guépin et Manufacture ont proposé de nombreux ateliers, débats, échanges, projections ou encore des lectures et café BD, pour tous les âges.

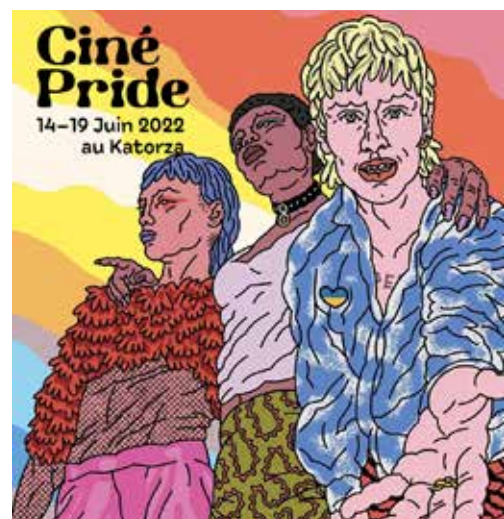
Des propositions pour tous les âges !

Au programme, la réécriture plus diversifiée de contes lors d'ateliers d'écriture à Jacques Demy (à partir de 12 ans), la lecture aux petits et petites dès 4 ans d'histoires autour de la liberté d'aimer et du respect des autres à Floresca Guépin, des ateliers décoration aux couleurs de l'arc-en-ciel pour illustrer la diversité (à Jacques Demy et Luce Courville), la lecture de contes aux thèmes queer et féministes et la projection de film thématique à Luce Courville.

CINÉPRIDE, DIX-HUITIÈME

Du 14 au 19 juin 2022, Cinépride a pris ses quartiers au Katorza. L'occasion d'explorer ensemble les divers visages des orientations affectives et expressions de genres dans un voyage à travers 15 pays.

Avec 12 fictions, 4 documentaires et 15 courts-métrages, la dix-huitième édition de CinéPride se veut curieuse, militante et engagée.



Pour une ville inclusive, non-sexiste et durable

Réinventons les cours !

La Ville travaille au réaménagement des cours de récréation, en favorisant la mixité et l'égalité filles-garçons, l'accessibilité, le rapport à la nature, le bien-être et l'épanouissement des enfants. L'objectif est de renouveler 30 % des 134 cours existantes selon ces principes d'ici à 2026. Outre celles des nouvelles écoles, 24 seront réhabilitées ou bénéficieront d'importants travaux d'ici 2026, pour un budget de 6 millions d'euros. Une démarche pour laquelle la communauté éducative et les enfants sont associés.

5 ambitions ont été définies pour renouveler les cours des écoles nantaises, résumées par l'acronyme CIIEL (Cours, Climatiquement adaptées, Inclusives, Insérées dans le quartier, Écogérées, Ludiques) :

- **Des cours inclusives et favorisant l'égalité filles-garçons** : la cour doit être un espace où chaque enfant trouve sa place. On repense, par exemple, la place des espaces sportifs, souvent centraux et principalement utilisés par les garçons. On réfléchit également à l'accessibilité pour les enfants en situation de handicap.
- **Des cours insérées dans le quartier** : l'école doit être un lieu d'accueil ancré dans son quartier et son environnement, à l'image de la nouvelle école Alice-Guy, quartier Malakoff Saint-Donatien, dont les équipements sportifs sont accessibles aux associations hors du temps scolaire.
- **Des cours climatiquement adaptées** : elles doivent apporter de l'ombre, permettre la perméabilité des sols, afin de lutter contre les effets du changement climatique.
- **Des cours écogérées et vivantes** : la cour doit donner toute sa place à la nature et mettre en place des principes de gestion naturels.
- **Des cours ludiques et éducatives** : la cour se veut un lieu d'apprentissages multiples, en permettant, par exemple, aux enseignantes et enseignants de faire la classe dehors, d'utiliser le végétal comme outil pédagogique...

UN PROJET CONCERTÉ

La collectivité s'est engagée à co-construire les politiques publiques avec les citoyens et les citoyennes. Un dispositif a donc été mis en œuvre, entre septembre 2022 et janvier 2023, afin de dialoguer avec les usagers et les usagères des cours d'école :

- **Deux concertations pilotes** (Écoles Chauvinière et Julien Gracq) ont permis de récolter in situ l'avis des usagers et des usagères, leurs attentes et leurs points de vigilance, ainsi que de co-construire leurs cours d'école.
- **Un forum participatif** rassemblant les services techniques, la direction de l'éducation et la direction égalité de la Ville a été organisé afin de sensibiliser aux enjeux d'égalité femme-homme et d'accessibilité universelle. Il a permis de capitaliser sur les expériences déjà menées sur des écoles du territoire, de croiser la matière remontée des concertations pilotes et de formuler des préconisations pour enrichir le document de référence des cours d'école réinventées.

64 participants au forum participatif, dont 14 enfants, 14 enseignants et enseignantes, 14 services techniques, 9 agents et agentes d'entretien et Atsem, 8 parents, et 1 animateur Accoord

75 propositions, orientations ou conditions de réussite ont été formulées



À l'école des Châtaigniers (quartier Dervallières-Zola), les élèves sont des pionniers : ils et elles sont les premiers à évoluer dans une cour réinventée, qui répond aux ambitions de la Ville de Nantes sur ce sujet : inclusive, favorisant l'égalité fille-garçon et climatiquement adaptée.



“ Pour changer durablement notre société, il nous faut commencer par travailler avec les enfants. Les cours d'écoles en sont un très bon exemple : notre objectif est qu'elles soient demain des îlots de fraîcheur, plus végétalisés, tout en se saisissant des enjeux d'égalité entre filles et garçons et de l'accessibilité de toutes et tous. ”

Ghislaine Rodriguez

Adjointe à la maire de Nantes,
déléguée à l'éducation

AGIR SUR LE TERREAU DES INÉGALITÉS

La géographe Édith Maruéjols est intervenue en octobre 2022 sur le thème des cours égalitaires auprès des professionnels et professionnelles de la direction de l'éducation, du BATII, de nature et jardins, des salariées et salariés de l'ACCOORD et de Léo Lagrange Ouest. Avec humour et mordant, elle a expliqué ce qui se joue dans la cour de l'école : la rencontre problématique entre filles et garçons, la mixité et l'apprentissage de la relation à l'autre, l'accaparement de l'espace public par les garçons.

ÉDUCATION ET ÉGALITÉ : DÉPLOIEMENT TOUS AZIMUTS

Le projet éducatif de territoire 2021-2023 « *Bien grandir à Nantes* » se donne pour objectif de favoriser la mixité, l'égalité filles-garçons et le droit à la différence. Pour y parvenir, la Ville de Nantes active plusieurs leviers : la formation de ses agents et des agentes et celle des professionnels et professionnelles des structures délégataires, des activités et des supports éducatifs pour encourager la mixité et déconstruire les stéréotypes, des espaces collectifs repensés (cours d'école, jardins de crèche). La sensibilisation et la prévention sont également au programme, afin de lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations.

L'accessibilité universelle en actions

La ville accessible et inclusive, c'est offrir à toutes et tous, en situation de handicap ou non, la possibilité d'accéder à l'ensemble des activités et des domaines de la vie, avec la plus grande autonomie possible. C'est aussi améliorer l'ensemble des cheminements et des transports : les aménagements nécessaires à 10 % de la population s'avèrent utiles pour 40 % des usagères et des usagers, et confortables pour 100%.

LES ENJEUX DE LA VILLE ACCESSIBLE ET INCLUSIVE


- **Penser et aménager** la ville pour toutes et tous, quels que soient les profils et les situations : personnes âgées aux enfants en bas-âge, personnes en situation de handicap, familles avec poussettes, voyageurs et voyageuses et touristes, livreurs et livreuses, personnes étrangères...
- **Impliquer** chacune et chacun à son niveau pour changer les pratiques, individuelles ou collectives.
- **Lutter** contre l'isolement des publics en situation de handicap moteur, psychique, mental, cognitif ou sensoriel.

2022 c'est aussi :

66 000 €

de subvention aux associations.

1 visite de la déléguée ministérielle à l'accessibilité Carole Guéchi. Au programme : un temps d'échange avec les élus et les services de la Ville, et une visite du Château des ducs de Bretagne, un bâtiment historique accessible !



QUELS SONT
LES OUTILS
UTILISÉS ?

L'expertise d'usage

Cette approche consiste à impliquer les habitantes et habitants et les usagères et les usagers – quel que soit leur degré de mobilité ou de handicap – dans le processus de conception et de planification des projets de la collectivité (espaces publics, service aux populations...). C'est la prise en compte des besoins actuels et futurs des usagères et des usagers. L'intérêt de cette démarche participative est sa capacité à créer une ville plus durable, inclusive et adaptée aux besoins réels de la population.

L'expertise légale et réglementaire

Se conformer aux lois est indispensable mais n'est pas suffisant pour rendre la ville accessible. Les expertes et experts de la direction égalité de la Ville, spécialisés dans l'accessibilité universelle, sont en mesure de conseiller les directions de la collectivité et les acteurs et actrices du territoire, pour les aider à identifier les mesures nécessaires pour améliorer l'accessibilité, et veiller à leur mise en œuvre.



Le Conseil nantais pour l'accessibilité universelle (CNAU) participe à la construction d'une ville émancipatrice, une ville inclusive qui a du sens. Plutôt que de se référer à la simple notion réglementaire de l'accessibilité, nous faisons le choix de travailler à partir de l'expertise d'usage des personnes concernées.



Marie Annick Benâtre

Adjointe à la maire de Nantes, déléguée aux handicaps et à l'accessibilité universelle



**LE CHOIX
DES MOTS**

Personne handicapée ou en situation de handicap ?

L'expression "en situation de handicap" a l'avantage de mettre l'accent sur la situation de la personne face à son environnement, plutôt que transformer son handicap en caractéristique personnelle : un handicap peut engendrer des difficultés pour certaines activités et pas d'autres.

Intégration ou inclusion ?

Le terme intégration sous-entend que des individus « différents » doivent s'adapter à un système dit « normal ». L'idée d'inclusion, elle, laisse entendre que c'est le système qu'il s'agit de changer, et non les individus. Toutes les personnes ont des besoins communs et des besoins individuels que l'on traite dans toute leur diversité.

LE CNAU : LES USAGERS AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

Constitué en 2015, le CNAU (Conseil nantais pour l'accessibilité universelle) est une instance reconnue comme un espace de dialogue, d'interconnaissance et d'expertise autour de l'accessibilité universelle. Après sept années de fonctionnement, la Ville a souhaité faire évoluer le CNAU avec l'objectif de franchir un cap en faveur de l'égalité.

Sa composition, élargie en 2022, permet une meilleure représentation des différents types de handicap et des politiques publiques abordées. Quatre collèges composent le CNAU :

- 1 collège de membres associatifs représentant les différents types de handicap ainsi que les personnes âgées,
- 1 collège (renforcé) d'usagers et d'usagères,
- 1 collège d'experts et d'expertes dans les domaines du logement, de la mobilité, de l'économie, de la culture et des loisirs,
- 1 collège d'élus et d'élues.

En janvier 2022, les têtes de réseaux et les services de la Ville se sont réunis à distance lors d'une visioconférence afin de garder le lien et d'évoquer les projets à venir. Un moment de partage apprécié alors que les restrictions sanitaires étaient encore à l'œuvre.

En 2022, les membres du CNAU ont apporté leur expertise sur :

- la démarche d'amélioration des conditions d'accueil des bâtiments publics par la création d'un concept d'aménagement duplicable (2 ateliers, voir page 42),
- le logement, la santé et la place des aidants, ateliers lors des Assises des nouvelles solidarités (voir page 43),
- l'optimisation des rampes d'accès destinées aux personnes à mobilité réduite dans les nouveaux busways (1 atelier, voir pages 44-45).

Accueillir, informer et sensibiliser

DES LIEUX D'ACCUEIL REPENSÉS

La transition numérique est en cours, et les usages changent : les services proposés par l'administration publique évoluent eux aussi, tout comme les prestations proposées. Il apparaît donc nécessaire de repenser la relation aux usagers et aux usagères. Dans cette logique, l'amélioration des conditions d'accueil, notamment celles des usagers et des usagères en situation de handicap, est primordiale. L'objectif : faciliter les parcours au sein des lieux d'accueil et améliorer les conditions de travail des agents et des agentes.

Une méthode en quatre temps a été mise en place sur l'année 2022 :

- 1 > Études et veille scientifique.
- 2 > Immersion sur site : mairie centrale, mairies annexes, CCAS⁽¹⁾, Direction de l'urbanisme réglementaire.
- 3 > Ateliers participatifs et scénarios spéculatifs⁽²⁾ (citoyens et citoyennes ; agents et agentes).
- 4 > Conceptualisation des espaces et du mobilier.

La démarche est globale puisqu'en plus des aménagements physiques, la signalétique des lieux d'accueil a également été travaillée (textes, pictogrammes, balises sonores...).



Durant la phase des ateliers, des membres du Conseil nantais pour l'accessibilité universelle ont été sollicités à deux reprises afin que les projets travaillés prennent bien en compte les différences de perception et les contraintes représentées par les difficultés de mobilités.

(1) Centre communal d'action sociale.

(2) Un scénario spéculatif consiste à imaginer différents futurs possibles en se basant sur des hypothèses et des projections.



UN ESPACE NUMÉRIQUE ADAPTÉ

En septembre 2022, l'espace numérique du Centre communal d'action sociale (CCAS) a été adapté aux personnes malvoyantes. Suite à un diagnostic mené par l'institut public OCENS, des préconisations ont été émises, et suivies par le CCAS : clavier gros caractères, écran plus large, zoom texte, réflexions sur le positionnement du poste par rapport à l'éclairage et aux reflets lumineux. Le processus continue en 2023 avec l'acquisition d'un casque et d'un éditeur de texte vocal.

109 153

personnes

reconnues handicapées par la MDPH en Loire-Atlantique

80 à 85 %

des handicaps sont invisibles.

2% des personnes

en situation de handicap sont en fauteuil roulant.



LE CNAU AUX ASSISES DES NOUVELLES SOLIDARITÉS

APF France Handicap, l'association Valentin Haüy, le collectif T'Cap et OREA, membres du CNAU, ont produit un cahier d'acteurs dans le cadre des premières Assises des nouvelles solidarités. L'objectif : contribuer aux préconisations en faveur de l'inclusion. Plus largement, cette présence a permis de mener des réflexions pour considérer la personne en situation de handicap comme un sujet de droits, et non comme un individu à prendre en charge. Retenons quelques idées sur les thèmes traités lors de l'atelier :

Logement : encourager les logements inclusifs, les recenser et favoriser l'accès aux personnes handicapées notamment lors des situations d'urgence.

Santé : améliorer l'accessibilité aux soins, avec des déposes-minutes et des places PMR en nombre, rendre les parcours plus lisibles, sensibiliser et former les publics professionnels.

Place des aidants : mieux faire connaître l'aide du Centre local d'information et de coordination (CLIC) pour prendre le relais des aidants et aidantes, leur donner la parole et les accompagner, encourager la formation des professionnels et professionnelles et repérer les situations d'isolement social des aidants et des aidantes.



LES CONSEILS MUNICIPAUX TRADUITS EN LSF

La Ville de Nantes agit pour l'accessibilité des instances démocratiques avec la traduction des conseils municipaux en langue des signes française (LSF). Les interprètes peuvent intervenir dans toutes les situations : cérémonies, réunions, conférences, spectacles, visites guidées et conseil municipal. Dans ce cas, la préparation est intensive !

Pour le conseil du vendredi, chaque interprète travaille et fait des recherches dès le lundi sur les textes des délibérations. Les interventions des élus et élues nous sont fournies et, le jeudi, nous œuvrons avec l'équipe de la Ville pour s'assurer de notre bonne compréhension des enjeux. Nous devons être prêts à interpréter aussi, pendant le conseil, les questions-réponses et interventions. C'est un vrai marathon, aussi nous nous relayons tous les quarts d'heure.

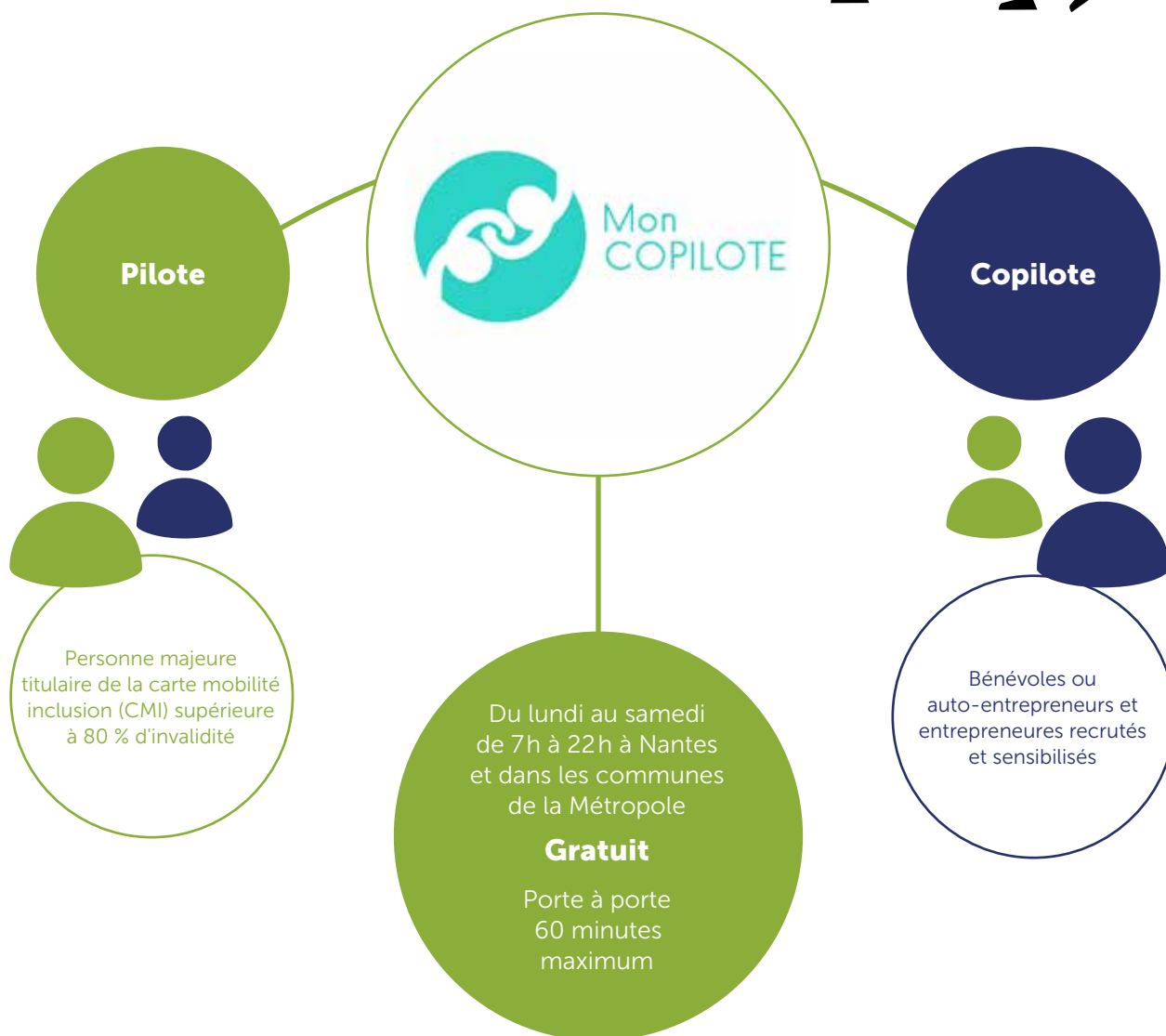
Rémi Giffard

Interprète en langue des signes française (LSF) intervenant au conseil municipal de Nantes.

Parcourir la ville

ACCOMPAGNÉS POUR MIEUX SE DÉPLACER

L'expérimentation du dispositif « Mon Copilote » a été mise en œuvre en novembre 2022. Elle propose un service d'accompagnement dans les transports, à destination des personnes à mobilité réduite. Le partage du trajet est réalisé avec une personne autonome : le copilote. L'expérimentation est en cours jusqu'en 2024.



L'ACCESSIBILITÉ DES BUSWAYS AMÉLIORÉE...

Nantes Métropole renouvelant sa flotte de busways, la Semitan a profité de l'occasion pour questionner l'accessibilité des véhicules. Le principe d'une rampe d'accès rétractable a été conservé sur la deuxième porte, mais il a été décidé d'en améliorer la conception. L'ancienne rampe présentait trois ressauts et une pente importante ; un nouveau modèle a été conçu et testé en décembre 2022 par des membres du CNAU. Le modèle de palette retenu est plus long donc moins pentu ; il facilite l'accès pour les fauteuils roulants manuels comme électriques, mais aussi pour les poussettes et les personnes âgées.



... TOUT COMME CELLE DES STATIONS

L'accessibilité du réseau TAN est en constant progrès. En 2022, les critères déterminant les stations à mettre en accessibilité en priorité ont été revus. Jusqu'à présent, les critères principaux étaient la densité d'habitants et d'habitantes et le nombre de montées/descentes par arrêt, ce qui pouvait pénaliser les stations les moins fréquentées. De nouveaux critères sont maintenant considérés, comme l'existence d'établissements spécialisés (EHPAD⁽¹⁾, ESAT⁽²⁾...), le degré d'accessibilité du secteur, les projets urbains environnants ou les demandes spécifiques des structures. En 2022, 97 % des montées et descentes se font sur un quai accessible.

(1) Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

(2) Établissement et service d'aide par le travail

45 577
courses réalisées
par le service PROXITAN en 2022

224
conductrices
et conducteurs
ont participé à une formation
"Mobilité et sérénité de toutes
et tous" en 2022

LA FORMATION MOBILITÉ ET SÉRÉNITÉ POUR TOUTES ET TOUS

Elle permet aux conducteurs et conductrices de mieux maîtriser les techniques de conduite et d'utilisation des équipements destinés aux personnes à mobilité réduite (PMR). Elle propose également au personnel de se mettre en situation, pour mieux comprendre les besoins d'une personne à mobilité réduite à l'intérieur d'un véhicule de transport.



Une ville à vivre

LA CHAÎNE DES DÉPLACEMENTS

Le Schéma directeur d'accessibilité contribue à améliorer les cheminements pour les usagers et usagères de l'espace et tenant compte de leur situation.



Je pars de mon **domicile**



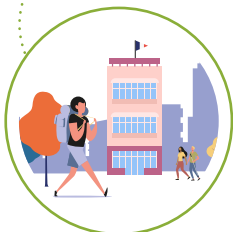
Je chemine en tant que **piéton**



Je prends les **transports en commun**



J'accède à un **grand projet urbain** par exemple, le parvis sud de la Gare SNCF



J'arrive dans un **établissement recevant du public (ERP)** par exemple, le groupe scolaire Lucie Aubrac, récemment rénové et mis en accessibilité.



AMÉNAGER LES BÂTIMENTS

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) planifie les travaux à réaliser pour mettre en conformité le patrimoine bâti de la Ville de Nantes. Il concerne plus de 600 établissements recevant du public (ERP) et une centaine d'installations ouvertes au public (IOP). La Ville veut aller au-delà de la mise aux normes réglementaires en développant le confort d'usage.

29 bâtiments ont été rendus accessibles cette année.

POUR UNE ÉCOLE ACCESSIBLE

Pour le groupe scolaire Lucie Aubrac, l'année a rimé avec travaux, rénovation et accessibilité ! L'école, la cour, le nouvel espace de restauration plus spacieux et mieux équipé : tout est désormais 100 % accessible aux personnes en situation de handicap.



DIALOGUE CITOYEN POUR LE PONT ANNE DE BRETAGNE

Le CNAU a contribué aux réflexions menées sur la transformation du pont Anne de Bretagne lors d'ateliers citoyens. En juin, l'avis rendu pointait la nécessaire attention à porter à l'accessibilité de l'équipement, notamment en termes de signalétique, de contraste des marquages au sol, de transparence du garde-corps pour une vue en fauteuil, ou de hauteur de la main courante.

FACILITER LE TRAJET DES DÉFICIENTS VISUELS

Avec la diminution des feux de signalisation en ville, des réflexions sont menées pour que la sécurité de tous les usagers et les usagères soit préservée et accrue. En atelier, le CNAU s'est penché sur l'optimisation de messages sonores qui complètent la signalisation lumineuse : quels signaux sonores mettre en place, et où ? Les messages sont-ils clairs, notamment sur les passages bruyants ? Ces analyses permettent d'éviter les confusions et d'optimiser les futurs dispositifs.

À Nantes Métropole, l'indication visuelle des feux piétons est complétée depuis longtemps par un message sonore. A été ajouté le nom de la rue traversée : cet élément renforce le guidage et complète la notion de couloir sonore, utile pour la personne déficiente visuelle sur l'ensemble de la traversée. En 2022, ce nouveau paramétrage a été testé sur deux carrefours, en vue d'équiper les 202 carrefours de la métropole à l'échéance 2025.



« Notre point de vigilance est de construire une ville accessible, avec des bâtiments et des cheminements conçus pour prendre en compte les spécificités de chacune et chacun. Ces aménagements profitent à toutes et tous : enfants, familles, personnes âgées, personnes avec ou sans handicap. »

Pascale Robert

Conseillère municipale, déléguée à l'accessibilité des bâtiments et élue métropolitaine

CHEMINER LIBREMENT

Le Schéma directeur d'accessibilité (SDA) identifie près de 300 km de cheminements piétons (sur les 498 km à Nantes), considérés comme prioritaires par Nantes Métropole et par les personnes en situation de handicap représentées par les associations locales.

En 2022

630 000 € ont été investis,
contre 773 000* en 2021

**La diminution du budget de la Ville s'explique par une répartition plus équitable, travaillée à l'échelle métropolitaine, avec des crédits ciblés davantage vers de petites communes de la métropole.*

ADAPTER LES LOGEMENTS

Avec le Programme local de l'habitat 2019-2025, Nantes Métropole place la question du logement au cœur de ses actions prioritaires. Qu'il s'agisse de logement neuf, de logement social, collectif ou adapté, l'ambition est de prendre en compte le vieillissement de la population, les situations de handicap et l'intégration des jeunes.

L'objectif : rendre l'offre d'habitats accessible et inclusive. Si l'offre de logements neufs intègre les exigences d'accessibilité du logement et de l'immeuble, d'autres opérations sont menées pour développer des logements spécifiquement adaptés aux personnes âgées, fragilisées, handicapées.

« La Maison d'Henry », par exemple, projet de la Croix-Rouge, est une maison partagée, intergénérationnelle, qui intégrera une résidence autonomie de 59 logements. Elle verra le jour fin 2023.

Initiative

Fratries : le « bonheur simple » d'un habitat inclusif

Cette collocation en plein cœur de Nantes réunit 10 jeunes actifs et en situation de handicap. Elle a ouvert en avril 2022. Une manière de changer de regard sur le handicap et de briser l'isolement : « Je n'avais jamais été en lien avec le handicap, ni par le travail ni par ma famille » précise Elise, 34 ans. Si aucune obligation n'est posée, les résidents et les résidentes s'engagent à partager un dîner tous les 15 jours, et se disent heureux dans cette vaste maison. Une initiative soutenue par la Ville de Nantes.



Le sport pour toutes et tous



PARASPORT, L'HEURE DU BILAN

Après trois années marquées par la crise sanitaire, la troisième édition du plan parasport 2019-2022 s'est achevée sur un bilan très positif : 7 nouvelles associations, 9 nouvelles disciplines et près de 4 000 usagers et usagères dans les associations et les établissements municipaux (piscines et base nautique).

Les indicateurs sont au vert, mais il faut poursuivre la dynamique ! La Ville de Nantes a donc souhaité organiser une concertation avec l'ensemble des acteurs et actrices du plan afin de dresser un bilan, mais surtout donner la parole aux associations signataires, pour contribuer à améliorer la prochaine édition.



Cet échange riche et constructif aide à préparer le prochain plan parasport, avec de nombreuses propositions : mutualisation du matériel, aide événementielle concentrée sur les échelons locaux, aide accrue sur l'aspect communication, animation du réseau, temps-forts annuels...

Showdown et baskin, des disciplines en vogue

Alliance du tennis de table et du air-hockey, le showdown est un sport destiné au public aveugle et malvoyant. Comme il se pratique muni d'un masque, les personnes voyantes peuvent également y jouer.

→ Sur Nantes, trois associations proposant du showdown ont intégré le plan parasport en 2022 : Avancions Ensemble, Nantes Showdown et l'ASPTT Nantes.

Le Baskin, lui, vient d'Italie. Adapté du basket-ball, c'est le sport inclusif par excellence : sur le terrain, on peut trouver autant de personnes valides que de personnes en situation de handicap, moteur comme psychique. Un ensemble de règles permet à tout le monde de contribuer au jeu à sa manière.

→ Pour pratiquer, rendez-vous à l'OREA Baskin ou à l'AL Baskin Nantes Nord, nouveau signataire du plan parasport.



LE PLAN PARASPORT ?

C'est un dispositif de soutien volontariste qui permet aux associations de bénéficier d'aides dédiées à la formation, à l'investissement et à la pérennisation de leurs activités à destination des publics en situation de handicap.

La culture plus accessible

La Ville de Nantes anime et soutient de multiples initiatives qui facilitent l'implication dans la vie culturelle des personnes en situation de handicap, quel que soit ce handicap. L'enjeu est d'ouvrir l'accès à l'environnement culturel par l'accueil, l'information et les médiations, et d'encourager la diversité d'offres et d'activités adaptées.

LES INNOVATIONS DE 2022

- **Un lexique d'accueil LSF** a été produit en partenariat avec Culture LSF et 15 structures nantaises avec l'initiation à la LSF des personnels d'accueil et de médiation.
- **Le collectif T'CAP** (regroupant 150 associations et collectivités) a réalisé durant l'année des diagnostics et émis des préconisations, dont ont bénéficié Stereolux et le Zénith notamment.
- **Pickup Production** propose de l'audio-description sur un grand nombre d'évènements.
- **Le Château des ducs de Bretagne** a produit une carte sensorielle lors de l'exposition « L'Abîme ».
- **Des œuvres sensorielles** ont été exposées au Muséum d'Histoire Naturelle. Le Muséum propose aussi des lectures « à distance » de revues scientifiques au téléphone.



POUR UNE MUSIQUE INCLUSIVE

« *Nous sommes des Voix sans Bouche* » est un dispositif de création partagée, soutenu par la Ville de Nantes. C'est aussi un projet d'écriture et d'expression artistique participatif et inclusif, associant musiciens et musiciennes en situation de handicap ou non. Porté par le collectif T'Cap, en collaboration avec des acteurs culturels locaux (Tremolino et Stereolux) et parrainé par Dominique A, il s'est décliné sur l'année en trois temps :

- 1 rencontre « Musique inclusive : un nouveau mouvement ».
- 1 concert avec une trentaine de musiciens et musiciennes et Dominique A, aboutissement de 2 ans de travail.
- 1 journée professionnelle au Muséum d'Histoire Naturelle rendant compte du projet et faisant intervenir les partenaires européens.

SEXUALITÉ, AMOUR ET HANDICAP

Les 20 et 21 mai 2022 s'est tenu le colloque « Amour, sexe et handicap ». Organisé par le collectif T'Cap, les Salons Mauduit ont vu 750 personnes se réunir pour aborder les questions de l'affection et de la sexualité des personnes en situation de handicap. La première journée a été consacrée au public professionnel pour échanger, débattre, et confronter les points de vue. La journée grand public a, elle, permis d'informer et sensibiliser au travers de stands, mais aussi de faciliter des rencontres. Ce temps fort s'est clôturé par un grand bal populaire.

DES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANIMENT LE TERRITOIRE

Handiclap, La Nuit du handicap, La Fête du Sourire, le Téléthon... Ces manifestations soutenues par la Ville permettent d'allier handicap et culture, sensibilisation et fête, mise en visibilité et animation du territoire.

Ensemble, pour la justice sociale

La justice sociale est fondée sur l'égalité des droits pour toutes et tous et sur la solidarité collective. C'est la possibilité de bénéficier du progrès économique et social, sans discrimination, partout, dans tous les quartiers de la ville.

Promouvoir la justice sociale n'est pas seulement une question de droits, de dignité et de liberté d'expression : c'est protéger l'autonomie économique, sociale et politique des citoyennes et des citoyens. C'est garantir la stabilité, la cohésion et la résilience de notre société face aux mutations du monde.

La justice sociale est incarnée par deux principes :

- **l'égalité des droits**, qui garantit le même traitement pour toutes et tous,
- **l'équité des situations**, qui cherche à tenir compte de la situation personnelle des individus, en accordant une attention particulière aux personnes les plus en difficulté, fragilisées, discriminées, etc.



JUSTICE SOCIALE ET CONCERTATION CITOYENNE : SOLIDAIRES !

Pour mettre en lumière les difficultés rencontrées par certains publics et réduire l'isolement et la précarité, la Ville a proposé en janvier les Assises des nouvelles solidarités. Au fil d'un dialogue citoyen, durant 120 jours, les Nantaises et Nantais étaient invités à penser une ville plus solidaire : une réflexion cruciale au sortir de deux années de crise sanitaire.

De janvier à juin 2022, citoyens, citoyennes, associations, partenaires institutionnels et économiques (dont les membres du Conseil nantais pour l'accessibilité universelle, voir page 43) ont donc pu réfléchir collectivement et individuellement à la ville solidaire de demain, à travers 10 thématiques : logement, emploi, éducation, santé, loisirs/culture/sports, mobilité, numérique, droit de compensation, accès au droit, place des aidants.

120 jours
de dialogue citoyen

10 thématiques
de réflexion sur la ville solidaire

367 contributions
individuelles recueillies

97 cahiers d'acteurs



“ Pour répondre à l’urgence économique et sociale, pour mieux accompagner les Nantaises et les Nantais qui en ont le plus besoin, nous avons travaillé avec les actrices et acteurs de terrain autour des Assises des nouvelles solidarités. Ce travail viendra nourrir et ajuster nos politiques publiques. ”

Abbassia Hakem

Adjointe à la maire de Nantes, déléguée aux solidarités et inclusion sociale

700 personnes
ont participé à l’événement dédié, Nantes Solidaires, les 10 et 11 juin au Solilab.



EN SYNTHÈSE

Un rapport final constitué des contributions a été présenté le 7 décembre en présence de Bassem Asseh, premier adjoint à la maire de Nantes, délégué à la proximité, au dialogue citoyen, à la politique de la ville, au monde économique et emploi et Abbassia Hakem, adjointe à la maire de Nantes, déléguée aux solidarités et inclusion sociale. Ce document s’articule autour de 3 axes forts :

1

Soutenir et mieux articuler les actions de solidarité

2

Vivre dignement et participer à la vie sociale pour ne pas être isolé

3

Renforcer les solidarités de proximité et le vivre ensemble

Neuf focus ont également été proposés pour des publics spécifiques tels que les familles monoparentales, les personnes en situation de handicap, les sans-abris, les seniors, les personnes migrantes...



10 ANS

DE CARTE

BLANCHE !

Destinée aux familles nantaises ayant de faibles ressources, cette carte blanche valable un an leur donne accès à de nombreuses offres de loisirs culturelles et sportives à tarif réduit. Le 1^{er} octobre, ce dispositif innovant fête ses 10 ans, une décennie qui a permis à de nombreux foyers d’accéder à des offres diversifiées de qualité, déployées avec l’aide précieuse des partenaires, salles et équipements culturels, clubs sportifs de quartiers, associations du territoire.

À NOTER : Un nombre accru de bénéficiaires depuis la crise sanitaire.

14 000 ménages
sont bénéficiaires

.....

80,5%
des demandes sont liées
à une activité sportive

14%
à une activité culturelle

5,5%
pour une activité
de loisirs

Un deuxième Plan Quartiers 2022-2026

Le constat est toujours d'actualité : les discriminations liées aux origines, au lieu de résidence, au genre, à la vulnérabilité économique ou encore à la capacité d'expression en langue française sont réelles.



Si les politiques publiques doivent toutes incarner les enjeux d'égalité réelle et de justice sociale, les actions doivent irriguer tous les territoires et être lisibles par toutes et tous.

De nouvelles actions sont ainsi déployées par la Ville et regroupées dans une feuille de route, le deuxième Plan Quartiers 2022-2026 « *Un cap commun pour les quartiers populaires nantais* ». Ces propositions, ni figées ni exhaustives visent à :

- améliorer la participation des habitantes aux espaces de concertation (concertations sur des projets de renouvellement urbain, marches exploratoires...),
- favoriser un meilleur partage de l'espace public et une diversité dans l'offre de pratiques sportives libres et de loisirs,

- proposer l'accès à des ateliers de sensibilisation pour travailler sur l'émancipation et l'autonomie des femmes et des jeunes filles (ateliers #NégoTraining sur la posture en entretien d'embauche, exposition « *Fais pas genre* » de Résonantes - cf. photo ci-dessus...),
- renforcer le soutien aux associations porteuses de projets liés à la lutte contre le sexisme,
- développer une politique « d'aller vers » pour accompagner les femmes victimes de violences.



“ Agir pour l'égalité, c'est avoir une action forte à destination des quartiers populaires de notre ville. Nous voulons que chaque Nantaise et Nantais ait les moyens de son émancipation, de vivre, penser et agir librement, quel que soit le quartier où il vit. ”

Bassem Asseh

Premier adjoint à la maire de Nantes, délégué à la proximité, au dialogue citoyen, à la politique de la ville, au monde économique et emploi

12 quartiers prioritaires de la ville (QPV)

4 projets globaux sur Bellevue, Dervallières, Nantes Nord et Bottière Pin Sec

Avec un investissement de **650** millions d'euros



Cette ambition en faveur de la justice sociale est portée collectivement, et mobilise les actrices et acteurs du territoire qui font preuve d'un large soutien : ATDEC, Accoord, Style Alpaga, Trust, Apprentis d'Auteuil...



LA LIBERTÉ DANS LA PRATIQUE

Les pratiques sportives libres favorisant l'accès au sport pour toutes et tous sont un enjeu fort de la politique de la Ville à Nantes. Aussi, depuis 2020, la Ville investit dans des équipements de proximité sur l'espace public : fitness et street work-out, skate park, parkour, voies d'escalades, city stades, espaces ludiques et sportifs... L'objectif de ces équipements est d'offrir les meilleures conditions de pratiques sportives, notamment des adolescents et des filles, en développant de nouveaux équipements et en entretenant l'existant.

La réflexion sur plusieurs nouveaux équipements a été lancée en 2022, en concertation avec les habitants et les habitantes des quartiers concernés (Bellevue, Halvèque).

Parcours linguistiques : l'autonomie par l'acquisition du français

La plateforme évaluation linguistique et orientation (E.L.O.), déployée depuis 2021, en partenariat avec Nantes Métropole et le Département de Loire-Atlantique, est un guichet unique d'évaluation et d'accompagnement linguistique.

Cet outil permet aux Nantaises et aux Nantais qui ressentent le besoin de mieux maîtriser la langue française d'être reçus en maison de quartier pour un rendez-vous spécifique. Ils sont alors évalués avant d'être orientés vers les actions de formation les plus adaptées à leur niveau et leurs besoins.

**100 % GRATUIT,
CE SERVICE FAVORISE
L'AUTONOMIE ET
LA LIBERTÉ DE CHACUNE
ET CHACUN**

La démarche Parcours linguistiques s'est poursuivie en 2022

**2 sessions
de formation**

(soit 16 jours) ont à nouveau pu être proposées aux associations qui mènent des actions d'apprentissage du français, à Nantes et dans la métropole.

**31 associations
en ont bénéficié,**

soit 69 personnes, très majoritairement des bénévoles et quelques salariés et salariées.

**2 journées collaboratives
d'échanges de pratiques**

ont été expérimentées. Cette animation du réseau des associations se poursuit en 2023.



Après une action avec les médiathèques nantaises en 2021, c'est le champ de la médiation numérique qui a fait l'objet d'un diagnostic des besoins en 2022. Parmi les éléments identifiés, le besoin de gagner en autonomie dans l'utilisation du numérique ou le besoin de pouvoir faire ses démarches administratives. Afin de mieux répondre au public, une action de formation des professionnels et professionnelles verra le jour en 2023.

Combien de personnes évaluées ?

En 2022 :

1 571 personnes évaluées dont 622 en maisons de quartiers (289 en 2021)

143 permanences tenues (contre 76 en 2021)

Quels sont les besoins exprimés ?

79 % des personnes évaluées ont un besoin de formation linguistique à visée professionnelle.

52 % démontrent une **communication écrite impossible ou difficile.**

50 % démontrent une **communication orale impossible ou difficile.**

23 % des personnes ne peuvent communiquer ni à l'oral ni à l'écrit.

36 % des personnes évaluées sont peu scolarisées.

Quels résultats ?

Après 3 à 6 mois de suivi :

70 % des personnes ont vu leur situation avancer :

56,5 % sont entrés en formation

10 % ont trouvé un emploi depuis le rendez-vous

3,5 % vont démarrer une formation

À NOTER La plateforme E.L.O. a orienté vers plus de 70 actions de formation différentes.

EN MAISONS DE QUARTIER

60 % des personnes expriment un besoin de formation linguistique à visée professionnelle, 40 % à visée sociale et citoyenne, dont 79 % pour le lien social et 18 % pour les démarches administratives



La Maison de quartier La Mano participe à l'action : les personnes souhaitant mieux maîtriser le français peuvent venir prendre rendez-vous.



Retrouvez la vidéo de présentation de la plateforme E.L.O. :



i

BON À SAVOIR :

Pour accompagner le déploiement des permanences E.L.O. en maisons de quartier, la Ville a édité un dépliant "E.L.O., mode d'emploi" à destination des acteurs et actrices qui peuvent être amenés à informer et orienter le public vers les permanences.

La collectivité s'engage

La Ville de Nantes s'est engagée, en tant qu'employeur, à lutter contre toutes les formes de discriminations au sein des services, et à garantir une égalité de traitement de tous les agents et toutes les agentes au travail.

L'ÉGALITÉ COMME PROJET POUR NOS COLLECTIVITÉS

Le projet de collectivité définit l'administration et son fonctionnement autour de valeurs fortes comme l'égalité, l'exemplarité et l'innovation. Il dessine pour les directions, les agents et les agentes, le service public voulu pour les Nantaises et les Nantais. Dans une logique de progrès constants, il se concrétise par la mise en place d'actions phares portées par une démarche interne qui œuvre pour l'inclusion de toutes et tous au sein des services.

L'engagement de la Ville de Nantes se traduit, effectivement, au sein même de la collectivité, par la démarche Égalité au travail Diversité Mixité. Le Conseil Consultatif Interne Égalité Diversité Mixité (CCIEDM), composé de volontaires et de représentantes et représentants des organisations syndicales qui contribue à la faire vivre, s'est réuni en formation plénière, à quatre reprises en 2022.

Le CCIEDM élabore des propositions et anime des actions, menées par des groupes de travail thématiques. L'objectif : sensibiliser en interne, renforcer la lutte contre toutes formes de discriminations (handicap, âge, origine, genre...) et prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail.

24 sessions
de sensibilisation

220 agentes
et agents formés
(171 hommes - 49 femmes)

À NOTER

Émanation du Conseil consultatif, un groupe composé de formateurs et de formatrices volontaires intervient dans les directions de la collectivité.

Former, sensibiliser

En 2022, des sessions de formation « Égalité au travail » ont été organisées pour rappeler le droit commun et les engagements de nos collectivités en faveur de l'égalité de traitement. Elles sensibilisent aussi aux postures professionnelles attendues au quotidien dans l'exercice des missions de service public.

3 sessions
se sont tenues en 2022

102 stagiaires formés.



« Agir en faveur de l'égalité de toutes et tous, c'est travailler à faire de nos administrations, des administrations qui par leur exemplarité mettent en cohérence notre projet de territoire et notre projet de collectivité. Cette ambition politique doit être portée et incarnée collectivement »

Aïcha Bassal

Adjointe à la maire de Nantes, déléguée au personnel, responsabilité interne, relations aux usagers



UNE WEBSÉRIE POUR CHANGER LES REGARDS

« Halte aux clichés » a été réalisée avec le concours des membres du CCIEDM. Dans chacune des 4 vidéos diffusées, des agentes et agents s'emparent des clichés liés à un critère de discrimination et les inversent, donnant vie à des situations pleines d'humour. Les vidéos sont utilisées dans le cadre des actions de sensibilisation et d'ateliers participatifs.

“ALLEZ VIENS !”

À LA SEMAINE DES AGENTS !

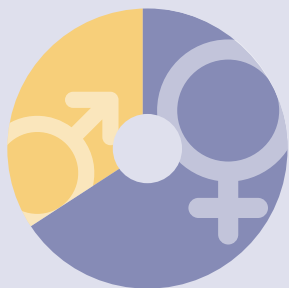
Cette semaine événementielle, réalisée en septembre avec le concours de structures partenaires comme Tissé Métisse et l'Autre Cercle, proposait des ateliers et conférences à l'ensemble des agentes et agents.

38 ateliers
dont 14 animés avec le
CCIEDM ont été organisés.

122 agents et agentes
ont participé à ces ateliers ou conférences.

1 forum dédié à l'égalité
proposant **10 ateliers** réunissant
250 agentes et agents sur **3 jours**

AU CŒUR DES EFFECTIFS

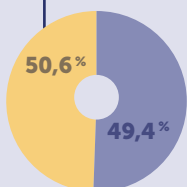


3 542 agents et agentes

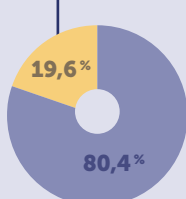
66,1 %
de femmes
dans les effectifs 2022
de la Ville de Nantes.

FILIÈRES

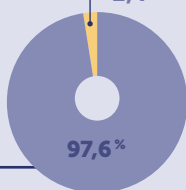
Technique • 43 % des effectifs globaux



Administrative • 19 % des effectifs globaux



2,4%

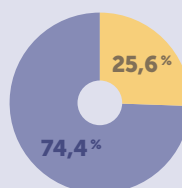


Sociale et médico-sociale • 23,5 % des effectifs globaux

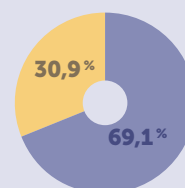
■ Part des hommes ■ Part des femmes

CATÉGORIES

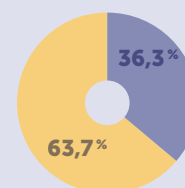
Catégorie A



Catégorie B



Catégorie C



Au regard des compétences et métiers exercés, les femmes restent majoritaires à la Ville (66,1 %). Dans la catégorie A, on compte toujours plus de femmes que d'hommes.

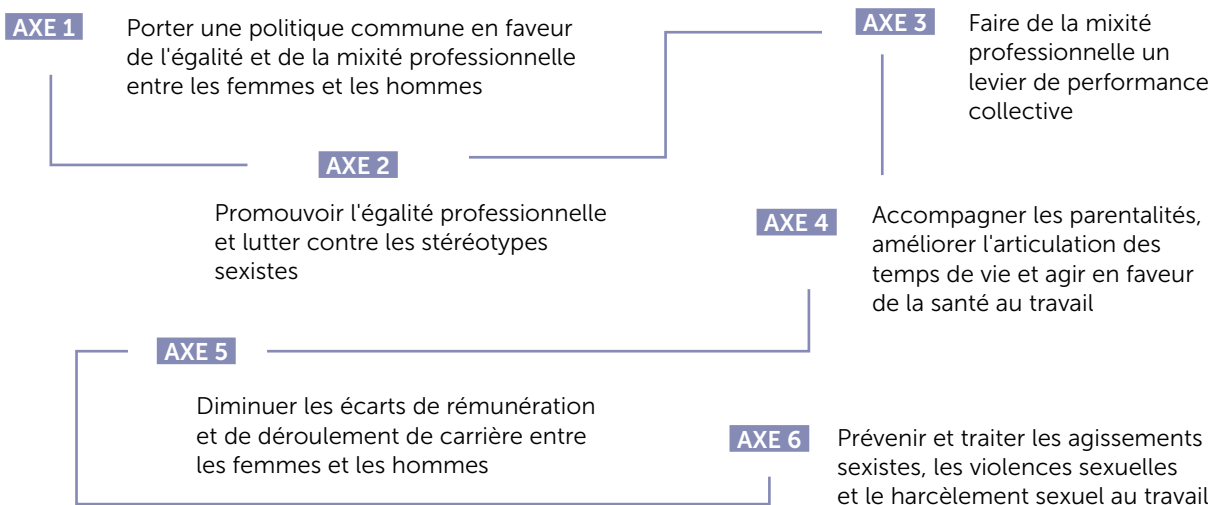
TEMPS DE TRAVAIL

98 % des agents à temps partiel
sont des femmes

Le recours au temps partiel reste comme bien souvent essentiellement féminin. Selon une étude 2019 de l'INSEE, le recours au temps partiel par les femmes est en premier lieu justifié par la garde d'enfant.

Égalité : un plan en action

À la suite d'une concertation menée avec les organisations syndicales, la Ville de Nantes a adopté, en octobre, un premier plan d'actions triennal (2022-2024) Égalité et mixité professionnelle femmes-hommes. Il s'articule autour de six axes :



PARMI LES MESURES PHARES

- la constitution et l'animation d'un réseau de référents et référentes Égalité,
- le renforcement des actions de promotion des métiers de la fonction publique territoriale intégrant les objectifs liés à la mixité des métiers,
- la structuration d'un dispositif de ré-accueil pour faciliter le retour après congés (parentaux...),
- l'organisation de temps d'information sur les droits et ressources mis en place par l'employeur (aidantes/aidants, parentalités...),
- l'inscription dans les nouveaux projets d'aménagement d'espaces d'intimité permettant l'allaitement,
- l'évaluation de l'impact des nouveaux régimes de temps de travail et du télétravail sur l'articulation des temps de vie,
- le lancement de la budgétisation sensible au genre appliqué au budget ressources humaines.

NANTES, LAURÉATE DU FEP 2022

Le Fonds en faveur de l'Égalité Professionnelle 2022 a récompensé une initiative portée par la Métropole, pour la Ville de Nantes, son CCAS et ses partenaires. Ce projet associe plusieurs administrations du territoire afin d'agir collectivement contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Il porte sur la formation des publics « en première ligne » : directeurs, directrices, encadrantes et encadrants de proximité, acteurs et actrices RH, professionnels et professionnelles de santé-sécurité, représentants et représentantes du personnel.





« La ville non sexiste c'est un programme politique que nous portons évidemment aussi en tant qu'employeur. Cela englobe l'égalité professionnelle femmes-hommes mais également la lutte contre les LGBTQIA+phobies et l'insertion des personnes en situation de handicap »

Marie Vitoux

Adjointe à l'économie sociale et solidaire, à la mixité et à la diversité dans l'emploi

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE AU TRAVAIL

L'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap est pleinement intégrée comme un enjeu de la démarche égalité au travail-diversité mixité. En 2022, les moyens de la Mission Handicap ont ainsi été renforcés. Les agentes et agents en situation de handicap ou bénéficiaires de l'obligation d'emploi peuvent désormais bénéficier de l'accompagnement d'une référente Handicap à temps plein.

À NOTER

- plus de moyens pour la Mission Handicap,
- un taux d'emploi des personnes en situation de handicap à la Ville en légère hausse et supérieur au taux réglementaire,
- deux temps de sensibilisation spécifiquement dédiés au handicap ont été proposés dans le cadre de la semaine événementielle « Allez Viens ... » à l'ensemble du personnel. 33 agentes et agents ont suivi les 4 sessions proposées pour la première fois.

LGBTQIA+ : PHOBIES EN LIGNE DE MIRE

Le Service égalité au travail mène des actions de sensibilisation pour prévenir les LGBTQIA+phobies. En 2022, plusieurs réunions de travail ont été organisées avec l'association Nosig, afin de structurer les sessions de sensibilisation – notamment prévues pour les services de la Direction relation à l'utilisateur. En 2022, plusieurs réunions de travail ont été organisées avec les associations Nosig et l'Autre Cercle afin de structurer les sessions de sensibilisation déployées notamment dans les services de la direction relation à l'utilisateur. Depuis 2016, la Ville est signataire de la charte d'engagement LGBT+ de l'Autre cercle.



LES LABELS RENOUVELÉS

Déjà labellisée en 2012 et 2015, la Ville de Nantes a réaffirmé ses engagements en matière de lutte contre les discriminations et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les labels Diversité et Égalité ont ainsi pu être renouvelés en 2022.

Un nouvel audit, effectué par AFNOR Certification du 3 au 7 octobre, a permis d'évaluer l'ensemble des activités et missions par le prisme de l'égalité de traitement et de l'égalité professionnelle femmes-hommes. Réalisé auprès d'une dizaine de directions et de sites, cet audit a impliqué près de 200 personnes, intervenantes et participantes (agentes et agents, représentants et représentantes du personnel, directions générales, élues).





635 750 € de subventions

attribués aux associations en aide aux projets ou en soutien au fonctionnement pour leurs actions en faveur de l'égalité (+ 12 %)

210 326 € de subventions

au titre de la ville non-sexiste ont bénéficié à 22 associations en faveur de :

- la défense et la promotion des droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ : 118 500 €
- la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : 65 826 €
- l'éducation affective et la santé sexuelle : 10 000 €
- la visibilité des femmes et de leur histoire : 10 000 €
- le lien social et la sororité : 3 000 €
- la lutte contre le patriarcat : 3 000 €



26 450 € de subventions

au titre des Assises nationales de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

181 474 € de subventions

ont été versés par Citad'elles aux projets mis en place dans ses locaux par 10 structures partenaires

131 500 € de subventions

ont été versés à 6 associations au titre de la prévention et de la lutte contre les discriminations

66 000 € de subventions

ont été attribués pour le fonctionnement de 18 associations agissant pour les personnes en situation de handicap

20 000 € de subventions

ont été versés à 6 associations pour le fonctionnement des parcours linguistiques

536 jours

de prêts des outils pédagogiques et de sensibilisation de la direction égalité aux actrices et acteurs du territoire (+ 97 %)

5 numéros

de la Lettre de l'égalité envoyés à 1 100 destinataires



107 situations de discrimination révélées et traitées dans le cadre de la démarche AntidiscrimiNantes

10 ans d'existence pour le Mémorial de l'abolition de l'esclavage

2 500 participants et participantes

aux Assises Nationales de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

224 conducteurs et conductrices

formés à la mobilité et sérénité pour tous

26 collectivités

signataires du manifeste marquant l'engagement collectif dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

29 établissements recevant du public

mis en accessibilité

7 700 entretiens

réalisés à Citad'elles auprès des femmes et leurs enfants



26 clubs sportifs

engagés dans le plan parasport (pour 32 disciplines)



367 contributions individuelles

recueillies dans le cadre des Assises des nouvelles solidarités

10 ans

pour Carte Blanche

1 571

personnes

évaluées dans le cadre des parcours linguistiques

24 sessions

de sensibilisation

220 agentes

et agents formés (171 hommes - 49 femmes)



NON
AUX DISCRIMINATIONS

ALLONANTES DISCRIMINATIONS

02 40 41 95 96

le numéro d'AlloNantes Discriminations,
pour écouter, informer et orienter
les victimes de discriminations



Citad'elles

Le lieu pour les femmes
victimes de violences

02 40 41 51 51

le numéro de Citad'elles
accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24

Ours

Directrice de la publication

Johanna Rolland

Réalisation

Direction égalité Ville de Nantes - Nantes Métropole

Conception éditoriale

De l'Autre Côté du Miroir / Elo A

Coordination éditoriale

Direction Egalité - Emmanuel Lelore

Rédaction

Direction égalité, De l'Autre Côté du Miroir / Elo A

Création maquette et mise en page

VUPAR

Impression

Edicolor

Papier 100% recyclé

Merci aux contributeurs et contributrices de ce rapport**Crédits photos :**

Christiane Blanchard p. 28 ; Romain Boulanger p. 26, 39, 53 ; Rodolphe Delaroque Nantes Métropole p. 27, 49 ; Timothé Durand p. 47 ; Ludovic Failler - pigiste - Nantes Métropole p. 27, 48, 53 ; Jean-Félix Fayolle p. 41, 52, 55, 59 ; Laure Fonvieille p. 32 ; Patrick Garçon p. 3, 12, 25, 37, 39, 47, 51, 56 ; Céline Jacq - pigiste - Nantes Métropole p. 30 ; Célia Le Goaziou - pigiste - Nantes Métropole p. 54 ; Michael Méniane Lensman Studio / LVAN p. 23 ; Thierry Mézerette p.8, 50, 53 ; Baptiste Roman, Hans Lucas p. 3 ; Tissé Métisse p. 22 ; Garance Wester p.36



ALL●NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr



Direction égalité
2 avenue Carnot
44923 Nantes Cedex 9
direction.egalite@nantesmetropole.fr

Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes